10

L'Oratoire

Saint-Joseph

du Mont-Royal

(Notice historique et descriptive)

– par –

Arthur Saint-Pierre

Lettre-préface

de

Monseigneur Georges Gauthier

Évêque de Philippopolis
administrateur apostolique

MONTRÉAL

Mars 1922

L'ORATOIRE

Saint - Joseph

DU MONT-ROYAL

L'Oratoire

Saint-Joseph

du Mont-Royal

(Notice historique et descriptive)

—par—

Arthur Saint-Pierre

Lettre-préface

de

Monseigneur Georges Gauthier

Évêque de Philippopolis
administrateur apostolique

MONTRÉAL
Mars 1922

Lettre de S. G. Mgr Georges Gauthier à l'Auteur

ARCHEVÊCHÉ
DE
MONTRÉAL

Montréal, 3 mars 1922.

Mon cher ami,

J'ai lu avec le plus grand intérêt votre beau travail sur l'Oratoire Saint-Joseph. Les origines, le développement extraordinaire de ce lieu de pèlerinage y sont retracés avec exactitude. Il est évident, qu'ainsi que beaucoup d'autres, vous avez subi le charme pénétrant qui se dégage de ce versant pittoresque du Mont-Royal sur lequel s'appuie l'Oratoire, et surtout de cette chapelle où l'on prie si pieusement. Votre plume n'a pas trahi vos impressions ni vos sentiments. Ce qui me réjouit surtout c'est que votre brochure contribuera à répandre la dévotion au saint Patriarche qui, dans ce sanctuaire privilégié, se montre si accueillant, et je lui souhaite le plus grand succès.

Je ne voudrais pas, ce n'en est pas d'ailleurs le moment, prononcer un jugement sur le caractère des grâces que saint Joseph obtient en faveur des dévots serviteurs qui le visitent. Il me suffit que les foules qui se réunissent à l'Oratoire en repartent plus sereines, plus confiantes, réconciliées avec leur sort, plus fermement attachées à leurs devoirs, pour que je bénisse Dieu de tout cœur d'avoir ouvert dans notre diocèse une pareille source de grâces. Le vœu de Mgr Bourget est accompli: saint Joseph possède son sanctuaire, son culte se propage et se développe en intensité tous les jours, des bienfaits sans nombre accompagnent cette diffusion de son culte. Que Dieu soit béni! Ce ne sera pas la moindre récompense de votre zèle d'y avoir contribué.

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments bien dévoués,

† GEORGES, Év. de Philip.,
Adm. apost.

INTRODUCTION

Invité par les autorités de l'Oratoire Saint-Joseph à écrire une notice sur ce sanctuaire déjà universellement connu et révéré, nous n'avons pu nous défendre d'un mouvement de sérieuse hésitation. C'est que (depuis plusieurs années) pèlerin assidu de l'Oratoire, nous n'avions absolument aucun doute sur le caractère surnaturel des événements qui s'y déroulent. Aussi nous semblait-il que pour parler dignement de ces choses divines, pour dire comme il convient les manifestations de la puissance et de la bonté de saint Joseph qui se produisent ici, généralement pour ne pas dire toujours, par l'intermédiaire de son zélé serviteur le bon Frère André, il fallait avoir, à défaut d'une mission spéciale, une grande sainteté. Or nous avions, nous avons encore, profondément conscience d'être entièrement dépourvu de l'une et de l'autre.

Diverses considérations nous ont cependant fait écarter nos scrupules, si fondés fussent-ils.

Pour défendre nos contemporains contre l'effrayante marée matérialiste qui les assaille de toutes parts, il est indispensable de tenir devant leurs yeux, de les forcer à voir et à reconnaître l'existence du surnaturel, du divin dans le monde. De cette existence, les prodiges de miséricorde spirituelle et temporelle dont notre Mont-Royal est depuis plusieurs années déjà le théâtre permanent constituent la preuve la plus évidente, la plus à la portée de toutes les intelligences droites qu'il soit possible de désirer. Il importe donc souverainement que le récit fidèle de ces merveilles atteigne le plus grand nombre possible de ceux que la distance ou d'autres obstacles

matériels, de ceux encore que l'indifférence, l'incrédulité ou le dédain à l'égard du problème religieux, empêcheraient de visiter l'Oratoire. Qui pourrait estimer la valeur apologétique, ou circonscrire le rayon d'influence d'ouvrages comme la *Notre-Dame de Lourdes* de Lasserre, ou *L'Histoire critique des événements de Lourdes* du Chanoine Bertrin? C'était, avec moins d'autorité et de talent et sur une échelle plus modeste, un ouvrage de même nature qu'il nous était providentiellement offert d'écrire. Pouvions-nous refuser d'attacher notre nom à une œuvre qui, malgré les défauts qu'elle pourrait hériter de son auteur, par la seule vertu que dégagent les événements qu'il y faudrait raconter ne saurait manquer de faire sur son passage l'œuvre de Dieu: raffermissant ici une foi chancelante, là tirant de sa dangereuse torpeur une conscience endormie, ailleurs peut-être ouvrant à la pure lumière du catholicisme des yeux qui se complaisent dans les ténèbres de l'incrédulité ou dans la pénombre de l'erreur protestante. Quel bonheur si ces pages imparfaites,mais écrites avec tout notre cœur, pouvaient contribuer au salut ne fût-ce que d'une seule âme.

Mais il y a autre chose encore. La souffrance est le lot commun de notre pauvre humanité. Chacun de nous doit porter à travers la vie sa croix de maladie physique et d'angoisse morale. À certaines heures, le fardeau devient si lourd que si l'espérance cessait de l'alléger un seul instant, nous en serions écrasés. Or, il est notoire que saint Joseph se plaît à répandre sur ceux qui l'invoquent à son Oratoire du Mont-Royal, ou qui seulement se recommandent aux prières qui se font dans ce sanctuaire privilégié, ses plus insignes faveurs. C'est par centaines que se comptent les malheureux qui ont obtenu de lui la guérison radicale de maladies ou d'infirmités réputées incurables. C'est par milliers qu'il faudrait compter ceux qui en ont reçu l'apaisement de souffrances

morales apparemment sans espoir ou le règlement de difficultés graves apparemment sans issue. Et il n'est pas d'exemple, croyons-nous, de suppliant qui se soit adressé à lui sans être au moins consolé et fortifié. Publier partout les preuves du pouvoir compatissant du saint Patriarche, c'est donc inévitablement, peut-on dire, faire pénétrer dans quelques pauvres âmes assombries par le malheur un rayon d'espoir et peut-être un bonheur durable. Or, un poète français, bien misérable lui-même, l'a écrit:

......rien n'est meilleur à l'âme
Que de faire une âme moins triste.

Enfin, ayant éprouvé nous-même à diverses reprises les effets de la protection de l'auguste patron de l'Oratoire, nous accomplissons un devoir de reconnaissance en célébrant dans la mesure de nos moyens l'humble charpentier de Nazareth. Puissions-nous, en accomplissant ce devoir, avoir part à la promesse que, d'après une touchante légende arabe des débuts du christianisme, Jésus aurait faite à son père adoptif sur son lit de mort:

Quiconque retracera l'histoire de ta vie, de tes épreuves, de ta séparation du monde et ce discours sorti de ma bouche, je le confierai à ta garde, tant qu'il demeurera en cette vie. Lorsque son âme désertera son corps et qu'il lui faudra quitter ce monde, je brûlerai le livre de ses péchés, et je ne le tourmenterai d'aucun supplice au jour du jugement; mais il traversera la mer de feu et la franchira sans douleur et sans obstacle. (1)

(1) *Les Amitiés de Jésus*, par le R. P. M.-J. Olivier, des fr. prêcheurs, édition populaire, p. 69.



SAINT JOSEPH

CE QUE L'ON VOIT À L'ORATOIRE

LE PANORAMA

Sur le versant nord-ouest de notre Mont-Royal, un peu plus haut qu'à mi-côte, s'élève la massive construction de l'Oratoire Saint-Joseph. Ce n'est encore qu'une crypte, mais vaste, relativement élevée et d'une noble structure dans sa sobriété presque sévère.

De son parvis, et mieux encore du toit où l'on accède par deux larges escaliers de pierre qui font corps avec la construction, l'œil embrasse un panorama d'une ampleur et d'une beauté extraordinaires.

C'est, de chaque côté et à l'arrière de l'Oratoire, sur le flanc accidenté de la montagne, la sauvagerie d'une forêt un peu grêle mais assez touffue, où les chênes, les érables, les bouleaux blancs dominent, mais où se montre, çà et là, le vert éternel d'un pin, d'un sapin ou d'une épinette. Immédiatement au pied de la crypte, c'est la dégringolade des quelque soixante-quinze marches qui facilitent au pélerin l'ascension de la montagne. Un large chemin carrossable coupe en deux endroits ce long escalier, où l'on a ménagé de plus quelques paliers de repos. Le reste de l'espace est occupé par des talus herbeux soigneusement entretenus et dont le vert clair jette une note un peu plus gaie sur le fond plutôt terne de l'ensemble. Au bas de la colline, sur une immense place qui la sépare du chemin public, se sont poursuivis jusqu'à l'hiver et se continueront au printemps des travaux considérables d'embellissement. Un monument à saint Joseph, qui sera dû au ciseau de notre grand sculpteur Laliberté,

en constituera, tant au point de vue religieux qu'esthétique, l'intérêt principal.

Sortant du domaine propre de l'Oratoire, le regard s'arrête un instant sur la large façade du collège Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, situé au premier plan de l'autre côté du chemin, puis s'emplit tout-à-coup d'un paysage immense qui le déborde de toutes parts et l'éblouit autant par sa variété que par sa grandeur. Devant soi, fermant l'horizon, se dessine sur un ciel généralement brumeux, la chaîne des Laurentides. Un peu à gauche, elle paraît relativement proche et ses molles ondulations se distinguent nettement. Elle s'éloigne beaucoup et se redresse vers la droite où l'on "*ne distingue pas un sommet, pas la moindre cime; seulement on aperçoit çà et là de légères inflexions, comme si la main du peintre qui a tracé cette ligne horizontale sur le ciel eut tremblé dans quelques endroits*". (1)

Toujours au loin, à gauche, les montagnes venues du nord s'avancent en ligne courbe à la rencontre d'une haute forêt qui barre l'horizon vers le sud. Entre les deux, le lac Saint-Louis et au delà, le Saint-Laurent entretiennent une large trouée. Leurs eaux presque toujours calmes et qui chatoient au soleil vont se confondre à l'extrême portée de la vue avec l'azur du ciel. À droite, la voûte céleste descend encore derrière des montagnes et des bois que la distance fait paraître nains qui semblent lui servir d'appuis et qui arrêtent brusquement l'envolée du regard.

Dans le demi-cercle monstre ainsi tracé s'étend une plaine presque unie, dont la monotonie est rompue par la ligne d'argent qu'y trace la rivière des Prairies, par ses agglomérations de maisons, ses bosquets, ses vergers et la variété de ses cultures. On y a compté, par un temps clair, jusqu'à vingt-et-un clochers!

Près de l'Oratoire, vers le nord-est, le Mont-Royal

(1) Chateaubriand, *L'Itinéraire*, édition Mame, p. 190.

pousse un éperon émoussé dans l'opulente ville d'Outremont. Plus près encore il s'affaisse en forme de berceau, comme pour se faire plus accueillant aux morts qui viennent y attendre, dans la nuit du tombeau, l'aube de la résurrection.

LA CRYPTE-ÉGLISE (1)

Elle est surtout remarquable par sa robustesse. Déjà, du dehors, elle donne une impression de force et de solidité rares par l'imposante dimension des pierres dont on a fait ses murs. À l'intérieur, l'impression se précise et se raffermit.

Qu'on se figure deux rangées de pilastres de dix pieds sur six supportant de chaque côté de l'unique nef une voûte arrondie dont le sommet est à trente-cinq pieds du sol. Ces énormes masses de maçonnerie sont placées de dix-huit pieds en dix-huit pieds et paraissent d'autant plus grosses qu'elles sont plus courtes, plus ramassées peut-on dire, et plus rapprochées.

Sans être démesurée, la crypte est vaste, ainsi que nous l'avons déjà dit. On peut y asseoir mille personnes et loger près de deux mille. La nef a cent quarante et un pieds en longueur et cent huit en largeur, sans compter les entre-pilastres, dont on a pu faire de petites chapelles de dix-huit pieds sur dix. La longueur totale, y compris le sanctuaire, est de deux cent cinq pieds et la largeur totale de cent dix-huit pieds. (Dimensions fournies par les architectes.)

La porte centrale, par où les pèlerins entrent généralement, s'ouvre sur une allée assez large qui conduit à un trophée de béquilles, de cannes et autres appareils plus ou moins primitifs ou plus ou moins scientifiques dont s'aident les multiples infirmités humaines. Une banale

(1) Viau et Venne, architectes.

statue de saint Joseph surmonte cet entassement confus qui choquerait l'œil d'un artiste, mais que les croyants contemplent avec émotion, car il raconte la puissante bonté d'un grand saint en même temps qu'il apporte un témoignage irréfutable à l'appui de leur foi et de leur espérance. Ce trophée, près duquel se consument sans cesse sous leur flamme vacillante des douzaines de cierges, sert à caractériser l'Oratoire, le distingue de la plupart des autres églises, l'apparente aux sanctuaires renommés où Dieu se plaît à manifester son absolue maîtrise des lois de la nature en en suspendant, comme en se jouant, les effets les plus connus et les plus certains; il entre pour sa part dans la création de l'atmosphère religieuse toute particulière que l'on respire ici.

Il est visible que saint Joseph, l'humble charpentier de Nazareth, est chez lui dans cette église déjà si riche, aux proportions si imposantes; de quelque côté que l'on se tourne, on y aperçoit son image. Sa statue en marbre de Carrare, de près de neuf pieds de haut, repose sur un socle également en marbre et, environnée de gloires dorées, domine le maître-autel. Cet autel est aussi en marbre blanc et d'un très beau travail.

On retrouve encore le patron de l'Oratoire dans presque toutes les verrières de la crypte. La verrière du centre, derrière le maître-autel, le représente en buste, sur fond de lis, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Les deux autres verrières du sanctuaire représentent, l'une le Sacré-Cœur de Jésus et l'autre, le saint Cœur de Marie, mais les vitraux de la nef nous ramènent à saint Joseph et nous rappellent ses sept allégresses et sa mort privilégiée. Ces verrières (1) révèlent un bel effort artistique.

De multiples représentations de saint Joseph sont encore distribuées çà et là dans la crypte. On remarque tout particulièrement une petite statue couronnée, placée

(1) Sorties des ateliers de Perdriau et O'Shea.

à l'entrée du sanctuaire du côté de l'Évangile, à cause de la multitude de lumières multicolores que la dévotion des zélatrices des *Annales* de l'Oratoire entretient autour.

Les murs et la voûte sont en crépi jaune tirant un peu sur le gris.

Les stalles, les autels latéraux, la table de communion, les confessionnaux placés sous la tribune des chantres, au fond de la crypte, et le reste de l'ameublement, sont en bois naturel. Le luminaire est en similibronze d'apparence massive.

Dans son ensemble, cet édifice religieux satisfait à la fois le cœur et l'esprit; il nous paraît s'harmoniser parfaitement avec les manifestations de piété qui s'y déroulent et avec la foi simple et robuste de la plupart des âmes qui viennent y prier.

LES PÈLERINS

L'Oratoire Saint-Joseph possède sur les autres sanctuaires favorisés comme lui de manifestations surnaturelles l'avantage d'être placé aux portes, que dis-je, dans les limites même de la métropole commerciale du Canada (ville de trois quarts de million d'habitants, qui sont catholiques dans une proportion de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix pour cent) et au centre d'une région canadienne-française densément peuplée et unanimement croyante. La Salette, Pontmain et même Lourdes, en France; Sainte-Anne de Beaupré et le Cap-de-la-Madeleine, chez nous, florissent dans des régions peu populeuses et doivent attirer de loin les foules dont ils débordent à certains jours. Que malgré la distance, les dérangements et les ennuis d'un déplacement plus ou moins long, les pèlerins s'y rendent par milliers et par centaines de mille chaque année, voilà qui témoigne hautement de l'attraction toute divine qu'exercent ces sanctuaires inégale-



L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH EN 1915.

ment fameux. Mais si la foi peut porter des multitudes à ignorer ou dédaigner les obstacles, ces obstacles n'en subsistent pas moins et ont pour effet de circonscrire dans des limites plus restreintes qu'elle n'atteindrait sans eux, l'affluence des dévots et des suppliants.

Aussi,le sanctuaire du Mont-Royal est-il, d'ores et déjà, l'endroit de pèlerinage le plus fréquenté du Canada et peut-être du monde entier. Il n'est jamais ou quasi jamais désert et c'est par centaines que chaque jour les clients de saint Joseph viennent y entendre la messe ou prendre part à la cérémonie de l'après-midi. Le mercredi, jour spécialement consacré au patron de l'Oratoire, et le dimanche, pourvu que le temps s'y prête, le nombre des fidèles atteint facilement quinze cents ou deux mille. On entend bien qu'il s'agit ici presque uniquement de pèlerins isolés, venus spontanément sans organisation pour les embrigader ou les entraîner. Si quelque pèlerinage paroissial se présente à la crypte, ce qui arrive très souvent, ce nombre est facilement doublé.

L'organisation de pèlerinages nationaux ou internationaux, comme ceux qui se dirigent tous les ans vers la prestigieuse grotte de Lourdes, n'a pas encore été tentée. On peut se faire une idée cependant des masses qu'ils mobiliseraient en se rappelant qu'à l'automne de 1920, sur un simple appel du Comité central de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française aux catholiques de Montréal, des foules telles se sont mises en branle pour aller rendre hommage à saint Joseph dans son sanctuaire privilégié que le service des tramways s'en est trouvé désorganisé et a laissé en route des milliers de voyageurs. Ce qui n'a pas empêché la cérémonie de se dérouler en présence de quelque quarante ou cinquante mille personnes. Ce fut un spectacle inoubliable et tel qu'on n'en avait pas vu de semblable à Montréal depuis le Congrès eucharistique international de 1910.

Encouragée par ce premier succès, et parce qu'elle est de tous nos groupements nationaux l'un des moins discutés et des plus largement répandus, notre A. C. J. C. voudra peut-être s'assurer l'honneur d'amener au pied de saint Joseph le premier pèlerinage national canadien. Et sans doute que le jour de la bénédiction de la pierre angulaire de la future basilique de Montréal (jour que tous les habitués de l'Oratoire et les dévots de saint Joseph souhaitent prochain) pourrait être choisi pour cette manifestation qui, on peut le prédire dès maintenant en toute sécurité, prendrait des proportions comme aucune manifestion de cette nature n'en a encore atteintes.

Les foules de l'Oratoire n'offrent pas le pittoresque et l'animation des foules de Lourdes, décrites par la plume sympathique de Lasserre, ou acérée de Huysmans. Il y a chez nous, et généralement en Amérique, plus d'uniformité dans le costume et dans la tenue qu'en Europe (dont tous les pays fournissent des pèlerins à Lourdes) et plus particulièrement, qu'en France. Seuls les toilettes claires des femmes et les uniformes gris des zouaves ou chamarrés rouges et or des militaires amateurs qui se mêlent volontiers à nos manifestations religieuses, jettent quelques notes originales dans la tonalité monotone et sombre de nos rassemblements. Quant à l'attitude de nos pèlerinsages, elle est toujours non seulement respectueuse, mais absolument calme. L'exaltation religieuse ou mystique en est totalement absente. Sur le Mont-Royal comme à la grotte de Lourdes, ce sont des suppliants qui s'assemblent. Mais à Lourdes, les supplications se font vibrantes, pressentes,sans crainte d'être importunes; à l'Oratoire, elles sont plus discrètes, plus timides, semble-t-il, quoique non moins confiantes. À l'un et à l'autre endroit, il fait bon se mêler à la masse et sentir fondre sa chétive prière dans la grande voix collective qui loue et qui implore par Marie ou par Joseph

la toute-puissante et toute bénigne Divinité.

S'il est intéressant pour les yeux et bon à l'âme de se mêler aux foules de l'Oratoire, il ne l'est pas moins, il l'est peut-être davantage, de gravir la colline privilégiée entre les heures des offices, alors que les pèlerins qu'on y voit encore, sortis de la grande masse anonyme, reprennent leur individualité, ont des gestes et font des actes qui leur sont propres.

En voici quatre, des femmes différentes d'âge et de condition sociale si on en juge par leur mise, qui gravissent à genoux l'interminable escalier. Sans hâte, sans pose et sans respect humain, elles égrènent leur chapelet sous leur parapluie ouvert, car le vent qui souffle avec force cingle les figures d'une fine et froide pluie d'automne. En voici une autre dans la crypte qui, agenouillée devant le saint Joseph couronné, prie les bras en croix dans une immobilité de statue. Elle est jeune, délicate et sa figure se détache pâle et mince du cadre tout noir de ses vêtements.

C'est l'heure où l'Oratoire est presque désert. Quelques Petites Sœurs de la Sainte-Famille, chargées de son entretien, vont et reviennent dans le sanctuaire, s'acquittant avec amour de leurs humbles devoirs en des gestes vifs, précis et incroyablement silencieux. Aux trophées des béquilles, trois ou quatre femmes lisent et commentent à voix basse les inscriptions attachées aux ex-voto. Passant de pilastre en pilastre, un homme fait le chemin de la Croix.

Tout au fond de l'église, près des confessionnaux, l'un des Pères desservants lit son bréviaire. Ils montent ainsi la faction à tour de rôle, toujours prêt à recevoir et à pardonner au nom du Christ les enfants prodigues que l'atmosphère de l'Oratoire (plus vivifiante encore pour l'âme que pour le corps) leur amène après, souvent,

quinze et même vingt-cinq ou trente années d'abandon de toute pratique religieuse.

CHEZ LE FRÈRE ANDRÉ

Presque vide et muette, la crypte est cependant entourée d'animation et de vie. De nombreux pèlerins, montés sur le toit, promènent leurs yeux avides sur l'admirable paysage que nous avons essayé de décrire. D'autres se promènent à pas lents sur le parvis, s'assoient sur les bancs jetés deci delà, ou bien vont saluer saint Joseph dans la toute petite chapelle qui lui fut d'abord érigée sur la montagne et que l'on conserve avec un soin pieux.

La plus grande partie des pèlerins cependant n'est ni sur le toit de la crypte, ni à la promenade; elle s'entasse dans une salle de quelque vingt-cinq pieds carrés attenant au restaurant de l'Oratoire et entoure un petit vieillard au visage glabre, profondément creusé par les rides. C'est le bon vieux Frère André, le grand ami de saint Joseph, l'homme de notre époque et de notre pays — peut-être de tous les pays et de tous les temps — qui a le plus fait pour promouvoir la dévotion au chef de la sainte Famille.

Comment rendre le pittoresque émouvant du spectacle qu'offre, presque quotidiennement, cette salle de restaurant banale, étroite et basse? C'est comme une "tranche de vie" du moyen âge qui reparaît là toute frémissante, sous nos yeux!

La foule, généralement très dense, se compose surtout, mais non pas uniquement, tant s'en faut, de femmes et d'enfants. Tous (sauf quelques touristes américains et quelques visiteurs protestants ou juifs faciles à reconnaître parmi les vrais pèlerins) sont ici en suppliants, ont quelque grande faveur spirituelle ou temporelle à solliciter et viennent la recommander aux prières du Frère André.

Le fondateur de l'Oratoire est debout derrière une petite table sur laquelle il s'accoude parfois, écrasé par la fatigue. Il est maigre et paraît frêle dans sa soutane quelque peu fanée. Et le flot des suppliants coule devant lui durant des heures; les uns demandent pour eux-mêmes, les autres, pour des êtres chers; dans leurs confidences passe toute la gamme des souffrances physiques et des défaillances morales.

Les malades et les infirmes sont nombreux, mais on ne voit pas ici, du moins je n'y ai jamais vu, de ces infirmités horribles, de ces plaies répugnantes que les plumes réalistes de Zola et de Huysmans ont jugées seules dignes d'être décrites parmi l'infinie variété des misères humaines qui se pressent sous le regard pitoyable de la Vierge de Lourdes. Voici, au milieu d'un petit groupe de femmes, une fillette qu'agite perpétuellement le tremblement convulsif de la danse de Saint-Guy. Voici un aveugle qui cache de son mieux sous d'épaisses lunettes noires des orbites éteintes qui ont l'air de cicatrices. Voici des paralytiques (qui d'un bras, qui d'une jambe), des sourds, des dyspeptiques à la maigreur squelettique; voici...que sais-je encore. À chacun, le Frère André répète sur un ton inévitablement monotone et qui donne à la longue l'impression d'une leçon récitée par cœur: *Frictionnez-vous avec de l'huile et une médaille de saint Joseph. Faites une neuvaine à saint Joseph, priez-le beaucoup.* Le remède est très simple et le même pour tous comme on voit. C'est que nous ne sommes pas ici dans une officine, mais à la porte du sanctuaire d'un grand saint. Et le défilé un instant arrêté recommence, pour s'arrêter de nouveau un court moment et reprendre aussitôt après.

Mais voici que l'arrêt se prolonge, amenant brusquement la cessation du sourd bourdonnement des conversations à voix basse. Devant la petite table se tient appuyé sur deux béquilles un jeune homme aux jambes apparemment mortes ou du moins impuissantes. Il est

de plus affligé d'une déformation de l'épine dorsale. Le Frère André lui a fait la même recommandation qu'aux autres malades et le début de leur conversation s'est perdu dans l'inattention générale. Ce qui fixe cette attention, ce qui établit instantanément dans cette salle comble un silence qui ne saurait être plus profond si elle était vide, c'est que, sur l'ordre sans aucun doute du Frère, l'infirme vient de saisir ses béquilles d'une seule main et, sans s'y appuyer, fait quelques pas hésitants sur ses jambes évidemment déshabituées de la marche. *Ca va bien*, dit alors le Frère André d'une voix nette, *allez maintenant porter vos béquilles à saint Joseph.*

Et docile, mais n'osant encore croire à son bonheur, les jambes tremblantes de doute ou de faiblesse, on ne sait, le jeune homme se rend à l'Oratoire traînant de sa main droite ses béquilles devenues inutiles. Un ami ou un parent l'accompagne, mais sans lui aider, et il franchit ainsi le trajet, assez long et accidenté de deux escaliers, qui sépare le restaurant de la rypte-église.

Un frisson sacré passe sur ssistance; l'ombre de la Puissance infinie vient de se manifester. (1)



(1) J'ai été témoin de la scène extraordinaire que je viens de décrire, si mal, hélas! J'ignore ce que l'infirme est devenu et si sa guérison a persisté. Quand j'ai quitté l'Oratoire tard l'après-midi, il se promenait encore de son pas incertain n'osant ni rapporter ses béquilles ni les laisser à saint Joseph comme le Frère André le lui avait ordonné. Il avait déjà marché près de deux heures sur des jambes qui auparavant refusaient de le porter.

PRÉCIS HISTORIQUE

LA DÉVOTION À SAINT JOSEPH AU CANADA

L'Œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph est la fleur splendide, longuement préparée, lentement éclose, du culte constant et universel rendu par notre race au Père nourricier du Rédempteur, depuis les déjà lointaines origines de la Nouvelle-France. Dès 1624, alors que Québec n'est encore qu'un poste militaire et un comptoir de traitants, les pères Récollets, qui aussitôt débarqués en 1615, avaient placé leurs travaux apostoliques sous la protection de saint Joseph, proclamant ce grand saint premier patron du pays, avec toute la solennité que comportent les modestes ressources de la colonie et le manque d'homogénéité religieuse de sa population. Le troisième centenaire de cet événement historique mémorable approche donc rapidement et ne devra pas passer inaperçu.

Plus tard, en 1637, après que l'orage d'une première conquête anglaise, heureusement brève, aura secoué jusqu'à paraître vouloir le déraciner le frêle rameau français si récemment planté en terre canadienne, les Jésuites pourront reprendre le geste de leurs héroïques prédécesseurs et lui donner, grâce à des circonstances plus favorables, plus d'éclat et plus d'ampleur.

La fête fut à la fois civile et religieuse et dut emprunter un pittoresque singulier à la sauvagerie du décor naturel qui entourait alors la ville naissante de Québec. Elle débuta la veille de la Saint-Joseph par un remarquable

L'Oratoire Saint-Joseph







1, En 1904. — 2, En 1908. — 3, En **1912.**

feu d'artifice que le gouverneur, Monsieur de Montmagny, alluma lui-même et qui plongea les sauvages présents dans l'étonnement le plus profond et l'admiration la plus vive.

Cette grandiose célébration de la Saint-Joseph fut répétée chaque année ainsi qu'on peut le voir par la Relation des Jésuites de 1646 : *Le 18 mars, entre sept et huit heures du soir, se fit le feu de joie en l'honneur de saint Joseph. Le lendemain, jour de la fête, on tira le canon au moment de l'Angélus et, pendant la messe, quatre coups à l'élévation, avec quelques salves de mousqueterie. La grand'messe fut chantée à dix heures et les vêpres ensuite; les complies se dirent entre deux et trois heures; ensuite eut lieu le sermon; puis on alla aux Ursulines faire le salut de saint Joseph.* (1)

Montréal, la ville de Marie, aux origines si parfaitement nobles et pures,uniques peut-être dans l'histoire, a voué de tout temps un culte fervent à l'époux de son auguste protectrice. Des trois congrégations que l'on trouve entourant et protégeant son berceau, l'une lui est spécialement consacrée; c'est la communauté des Hospitalières de Saint-Joseph, fondatrice, après notre grande Jeanne Mance, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il est à noter de plus que la chapelle de cet hôpital consacrée à saint Joseph a servi longtemps d'église paroissiale à l'humble mais irréductible avant-poste de la civilisation catholique et française dans les forêts du nouveau monde.

Pour apprécier maintenant combien la dévotion au chef de la sainte Famille est devenue populaire chez notre peuple jusqu'à prendre les proportions d'un hommage véritablement national, il suffit de se rappeler que parmi les nombreux prénoms qu'il est d'usage de donner aux petits garçons canadiens à leur baptême figure toujours ou presque toujours le nom de Joseph.

Le *juste* Joseph se doit de rendre à notre pays protection

(1) Cité par les *Annales* de l'Oratoire Saint-Joseph, année 1914, p.140.

pour hommage. Aussi apprenons-nous dès les premières pages de notre histoire, par les visions d'une Marie de l'Incarnation et d'une Catherine de Saint-Augustin,avec quelle sollicitude il veille sur la colonie qui s'est confiée à ses soins et quels précieux services il lui rend. (1) Nous verrons bientôt avec quelle prodigalité il dispense les faveurs les plus insignes à son Oratoire du Mont-Royal,dont il nous faut maintenant retracer les origines obscures et les prodigieux développements.

LA PRÉPARATION LOINTAINE

En 1855, Monseigneur Bourget, de vénérée mémoire, écrivait dans le mandement par lequel il promulguait les décrets du deuxième concile plénier provincial de Québec:

Il faut donc à saint Joseph une église qui fasse en quelque sorte son service pour toutes les autres et dans laquelle il pourra recevoir tous les jours les honneurs publics dus à ses éminentes vertus..................Nous voulons consacrer à le faire honorer dans cette église tout ce qui nous reste de force et de vie en faisant de cette église un lieu de pèlerinage où l'on vienne le visiter, comme l'on va visiter sa glorieuse épouse à l'église de Bonsecours. (2)

Le saint archevêque de Montréal ne devait pas voir la réalisation de son ardent désir, mais il avait lui-même, sans le savoir, préparé les voies à l'établissement de ce pèlerinage à saint Joseph, objet de ses vœux, en appelant dans son diocèse la Congrégation destinée par la Providence au redoutable honneur de lui fournir son fondateur et ses desservants.

La Congrégation de Sainte-Croix,car c'est d'elle qu'il

(1) *Histoire des Ursulines de Québec.*
Une Fleur mystique de la Nouvelle-France, par le P. Léonidas Hudon, s.J.

(2) *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, janvier 1921.

s'agit, est sortie, en 1835, de la fusion d'une communauté de missionnaires diocésains et d'un groupement de Frères enseignants fondé en 1820, sous le nom d'Institut des Frères de Saint-Joseph, par M. l'abbé Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loir. Messire Antoine-Basile Moreau, chanoine de la cathédrale du Mans et fondateur, quelques mois plus tôt,de la communauté des missionnaires, présida à la fusion et devint le premier supérieur de la nouvelle congrégation.

Dès son origine et même avant, si l'on peut dire, la Congrégation de Sainte-Croix a donc été vouée d'une façon toute spéciale au culte de saint Joseph. Aussi l'esprit de piété filiale envers le chef de la sainte Famille qui avait présidé à l'établissement de l'institut des Frères se conserva-t-il dans la communauté agrandie. Nous n'en voulons d'autre preuve que cet extrait d'une lettre adressée en 1862 par le R. P. Moreau aux membres des deux associations qu'il avait fondées sous le vocable de saint Joseph:

Que ne m'est-il donné d'établir à notre solitude de la Charbonnière un pèlerinage en l'honneur de ce digne Époux de la Reine des Vierges et de contribuer ainsi à sa dévotion en y construisant une chapelle sous son vocable. . . (1)

Ces paroles, on l'aura sans doute remarqué, font merveilleusement écho au mandement de Monseigneur Bourget que nous avons cité plus haut. Pas plus que le grand archevêque canadien, le saint religieux français ne devait voir la réalisation du désir que son amour pour le Patriarche de Nazareth lui avait inspiré. Mais au moment où il le formulait, ses fils spirituels — sur les instances précisément de Mgr Bourget — étaient rendus depuis quinze ans déjà dans le lointain diocèse de Montréal, en vue et presque au pied de la montagne d'où, grâce à l'un des leurs, un irrésistible mouvement de dévotion envers

(1) *Annales de l'Oratoire Saint-Joseph*, avril 1921, p. 106.

le Père adoptif de Jésus devait rayonner sur le Canada et sur le monde.

Huit ans après, exactement le 8 décembre 1870, alors que la catholicité traversait l'une des heures les plus sombres de son histoire, l'héroïque Pie IX proclamait saint Joseph patron de l'Église universelle. La même année, un jeune homme de 25 ans, d'apparence frêle et maladive, frappait à la porte de la Congrégation de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, où son noviciat fini, il devait prononcer ses premiers vœux sous le nom de Frère André.

LE FRÈRE ANDRÉ

Dans le monde, il s'appelait Alfred Bessette. Il était né à Saint-Grégoire d'Iberville le 9 août 1845 d'Isaac Bessette et de Clothilde Foisy, le sixième enfant d'une famille de douze, dont deux morts en bas âge. Son père, ouvrier sans fortune, était venu s'établir à Farnham pour y exercer son métier de charron — le même que saint Joseph — alors que le petit Alfred n'avait pas encore cinq ans. Quatre ans après, il y mourait, laissant sa veuve sans ressources avec dix orphelins, et la famille commença à se disperser. Trois ans encore, et la mère meurt à son tour.

À la mort de son père, le jeune Alfred avait été recueilli par un de ses oncles, Timothée Nadeau, de Saint-Césaire de Rouville, avec qui il demeura jusqu'à l'âge de quinze ans. Sa faible constitution et la pauvreté de ses parents jointes à leur mort prématurée firent que le futur Frère André ne fréquenta que fort peu l'école et ne put donc y acquérir que des rudiments d'instruction. À douze ans, il était déjà engagé dans l'âpre lutte pour la subsistance. Il essaya successivement d'apprendre la cordonnerie et la boulangerie, mais ses forces le trahirent. Il alla en journée chez les cultivateurs de Saint-Césaire

et travailla en qualité d'homme de peine chez le curé de Farnham, qui était alors M. Springer. Puis il passa aux États-Unis, où il travailla plus de trois ans, tantôt chez les cultivateurs et tantôt dans les manufactures de coton du Connecticut.

Revenu au Canada dans sa vingt-troisième ou vingt-quatrième année, le jeune Bessette alla demeurer chez des parents à Sutton, mais eut de fréquentes relations avec le curé de Saint-Césaire, M. l'abbé Provençal. Celui-ci devina bientôt la vocation religieuse du jeune homme et le mit en relation avec les religieux de Sainte-Croix qui venaient d'ouvrir un collège commercial dans sa paroisse. Les négociations aboutirent rapidement. Au noviciat de la Congrégation de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, où il fut admis comme nous l'avons vu, en 1870, Alfred Bessette s'effaça bientôt et fit place au Frère André.

Son âge relativement avancé, il avait 25 ans, et son peu d'instruction interdisaient au nouveau religieux non seulement la prêtrise,mais même l'enseignement. En communauté, comme dans le monde, il restait donc voué aux tâches obscures, dont sa souriante humilité s'accommodait du reste parfaitement. Aussi, son noviciat terminé, en 1871, ses supérieurs le nommèrent-ils portier du pensionnat pour garçons de 7 à 12 ans, qu'ils venaient d'ouvrir à la Côte-des-Neiges, au pied du Mont-Royal et du site du futur Oratoire auquel, alors, personne ne pensait. Il exerça ses fonctions de portier jusqu'en 1909, ce qui lui fait dire plaisamment : *À peine mon noviciat fini, mes supérieurs m'ont mis à la porte et j'y suis resté quarante ans. . . . . sans partir !*

Comme, dans ces ruches toutes bourdonnantes d'activité que sont nos communautés, toutes les heures doivent être utilement remplies, le nouveau portier employait les loisirs que lui laissaient ses occupations à laver les planchers et à des travaux de couture. De plus, il était



+ Paul, arch de Montréal

le coiffeur attitré de la plupart des bambins pensionnaires de l'Institut, à qui il coupait périodiquement les cheveux moyennant cinq sous la coupe.

Se peut-il imaginer, parmi les métiers honorables, fonctions plus mesquines que celles que nous venons d'énumérer et — suivant la commune mesure des valeurs humaines — personnage plus insignifiant que leur titulaire? Et pourtant, lorsque, dans les décrets éternels, l'heure aura sonné de la glorification d'un autre humble, le silencieux artisan de Nazareth; quand la providence jugera le temps venu de mettre sa signature fulgurante sur les écrits qui, depuis sainte Thérèse jusqu'à Pie IX, proclament à la chrétienté distraite les suréminentes vertus de l'auguste protecteur de l'Enfant-Dieu, c'est le petit Frère portier du collège Notre-Dame-du-Sacré-Cœur qui sera choisi pour instrument des desseins divins comme naguère, une Bernadette Soubirous fut utilisée par le ciel, quand il voulut apposer son sceau sur le dogme récemment proclamé de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. (1)

LA PRÉPARATION PROCHAINE

Le mouvement débuta comme naissent dans les forêts lointaines et profondes ces petits ruisseaux qui, parvenus à la mer, seront devenus des fleuves. C'est d'abord un mince filet d'eau à peine perceptible qui se glisse sans bruit et sans hâte sur l'humus. Au premier obstacle, le petit filet d'eau s'élargit et devient mare; déjà, à travers les branches, de larges lambeaux d'azur peuvent s'y mirer. Parvenu au niveau de l'obstacle, le ruisselet le saute sans violence et poursuit modestement son chemin. En route, il se grossit de petits cours d'eau semblables à lui, et les

(1) N'est-ce pas un fait inouï dans l'histoire de l'Église que cette sorte de ratification par le miracle de deux actes de Pie IX: la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et le choix de saint Joseph comme patron de l'Église universelle?

voilà tous ensemble qui forment un vrai ruisseau. Plus loin, ayant recueilli au passage d'autres ruisseaux, le petit filet d'eau du début est, désormais, une rivière dont la course devient d'autant plus rapide et fougueuse qu'elle est plus longtemps et plus violemment entravée.

Le bon Frère André professe à l'égard de saint Joseph un amour ardent et une confiance absolue. D'une nature exceptionnellement sensible, il compatit vivement à toutes les souffrances qui l'entourent. Tenu par sa modeste charge en relations constantes avec les élèves du collège, leurs parents et leurs visiteurs, il inaugure bientôt dans ce milieu restreint ce qui sera la grande mission de sa longue existence: faire aimer et glorifier son saint de prédilection en obtenant de lui qu'il multiplie les manifestations de sa puissance et de sa bonté. Et voilà que, par la vertu de sa piété et de sa charité, l'humble Frère convers s'élève bien au-dessus, non seulement de ses fonctions ordinaires, mais de toute occupation ou dignité purement profane; il vit communément dans le surnaturel et devient en quelque sorte le collaborateur de l'Époux de la Reine du ciel, le héraut de sa gloire et dans une certaine mesure le dispensateur de ses bienfaits.

S'il est vrai que les mauvaises nouvelles voyagent vite, il arrive aussi aux bonnes de se répandre rapidement: un jour vient où, sans que l'on sache précisément quand et comment cela a commencé, on constate que les corridors et les parloirs du collège sont envahis presque quotidiennement par d'étranges visiteurs qui tous demandent et ne veulent voir que le Frère André. C'est, sur une échelle réduite, un tableau fidèle de ce que seront plus tard les foules de l'Oratoire qui s'offre déjà au regard: une sombre mosaïque de la plupart des souffrances physiques et morales qui peuvent affliger l'humanité. Le compatissant Frère portier prie avec tous ces malheureux, pleure parfois avec eux, et ils repartent plus allègres, soit parce

que, comme il arrive fréquemment, leur fardeau a été allégé, soit parce qu'ils se sentent plus forts pour le porter. Et le nom du Frère André pénètre toujours plus avant dans les milieux où l'on souffre et l'affluence des suppliants au collège de la Côte-des-Neiges augmente sans cesse.

Bientôt l'encombrement devient tel qu'il constitue pour les autorités de l'Institution un véritable problème. Certains parents d'élèves s'en plaignent amèrement tandis que, dans la communauté elle-même, les esprits sont divisés au sujet de l'extraordinaire concours de visiteurs, dont le Frère portier est devenu le centre d'attraction. Les uns veulent que l'autorité s'exerce sans retard et avec vigueur, afin d'arrêter radicalement un mouvement qui, disent-ils, finira par jeter du ridicule et même de l'odieux sur la Congrégation de Sainte-Croix. Il arrive à quelques-uns de ceux-là, quand les circonstances s'y prêtent, de traiter sans douceur le modeste Frère convers. Celui-ci trouve pourtant de chauds défenseurs. Depuis quand est-il répréhensible de prier saint Joseph et de travailler à répandre sa dévotion? Quel mal y a-t-il à donner sa médaille à ceux qui la demandent ou à leur distribuer de l'huile qui a brûlé devant sa statue? Ne serait-il pas absolument inhumain de refuser aux affligés la consolation et le secours que ces pratiques absolument irréprochables peuvent leur apporter?

C'est à cette dernière manière de voir que les supérieurs semblent se ranger, puisqu'il leur suffirait de dire un mot pour que le Frère André, dont l'obéissance n'a jamais été prise en défaut, se dérobe à tous les solliciteurs, et que ce mot, ils ne le disent pas. Dans l'intérêt du bon ordre, cependant, et pour apaiser les parents qui ne peuvent supporter la promiscuité des clients de saint Joseph, il est arrêté que ceux-ci ne pourront voir le Frère portier qu'en dehors des heures régulières de visite. Si justifiée et si sage que soit cette mesure, elle n'en aura pas moins

des conséquences pénibles pour un certain nombre d'infirmes et de malades qui, venant à l'improviste, n'auront pu être prévenus du nouveau règlement, et devront attendre dehors ou dans un petit pavillon érigé près de la ligne du tramway, en face du collège, que le Frère André puisse les recevoir.

Et puis, est-il besoin de le dire — ses auteurs du reste n'ont jamais songé à le lui demander — elle ne désarme pas les adversaires, ni ceux de l'intérieur, ni ceux du dehors. Parmi ces derniers, il s'en trouvera pour aller faire retentir les échos du palais épiscopal de leurs craintes plus bruyantes que raisonnées sur le sort de la religion, si le Frère André n'est pas empêché par la force, au besoin, de prier avec ceux qui souffrent et de consoler, dans la la mesure de ses moyens, ceux qui pleurent. Mais l'archevêché, sollicité par ailleurs avec instance de donner une reconnaissance officielle aux événements de la Côte-des-Neiges, observera pendant quelques années encore le mutisme le plus absolu et la plus grande réserve.

Impuissantes du côté des autorités religieuses, les attaques prendront le détour des autorités civiques et le Bureau municipal d'hygiène sera sommé de mettre fin au plus tôt à un état de choses qui menace d'une façon effroyable la santé des quelque trois cents petits pensionnaires et de leurs parents. Effectivement, une enquête est faite à l'automne de 1906, mais elle n'a pas de suite.

Au milieu de ces tribulations, de cette persécution acharnée, l'apôtre de la dévotion à saint Joseph garde extérieurement un calme, une sérénité inébranlables, mais son âme connaît des heures d'amertume profonde et de souffrance indicible.

Et pendant ce temps, l'œuvre de Dieu suit son cours. Déjà une toute petite et pauvre chapelle s'accroche au flanc encore sauvage du Mont-Royal, et c'est vers elle, maintenant, aux jours où elle est abordable, que conver-

gent les clients de plus en plus nombreux amenés à saint Joseph par son fidèle serviteur le Frère André.

L'OEUVRE S'ÉLABORE

Nous avons vu que le collège Notre-Dame-du-Sacré-Cœur avait été ouvert en 1869 et que le Frère André était venu s'y installer comme portier en 1871. Déjà, à cette époque les environs de Montréal, comme ceux de toutes les grandes villes, comptaient en grand nombre des hôtels, des clubs et autres lieux d'amusements, généralement peu recommandables. Il en existait à proximité du collège, auquel ils constituaient un voisinage rien moins qu'édifiant. L'appréhension constante des autorités de l'Institution était qu'il en surgît un juste à leur porte, sur le superbe emplacement qu'occupe aujourd'hui l'Oratoire, et qui appartenait alors à un jardinier écossais. Pour éviter ce malheur, elles tentèrent à plusieurs reprises d'acheter ce morceau de terre, mais leurs ressources étaient restreintes et le prix demandé semblait exorbitant.

Un jour, la propriété changea de mains, mais le nouveau propriétaire, un Canadien-français, ne se montra guère moins exigeant que l'ancien, si bien que le projet fut, pour un temps, abandonné.

On y pensait toujours, cependant. La preuve, c'est que, au cours d'une promenade dans la montagne avec son supérieur, le P. Geoffrion, le Frère Aldéric, mort depuis, ayant eu l'idée d'enterrer une médaille de saint Joseph sur la propriété désirée, ce simple geste suffit à déclancher un nouvel assaut de prières pour obtenir que la transaction s'effectuât. On eut cette fois partie gagnée; les négociations reprirent et le 22 juillet 1896, l'acte de vente fut signé.

En possession d'une propriété qu'ils n'ont achetée que pour l'empêcher de tomber en de mauvaises mains,

les Religieux du collège ne savent trop que faire de leur richesse. C'est un morceau de terre d'environ 18 arpents en superficie (rectangle irrégulier alors, rectifié depuis par l'achat des enclaves) qui s'étend depuis le chemin de la Reine-Marie jusqu'au sommet de la montagne. En attendant mieux, on décide de continuer à cultiver la partie basse et défrichée du terrain, qui longe le chemin public. Quant à la partie supérieure, que couronne une forêt touffue aux essences multiples, elle servira dans les grandes occasions de terrain de récréation au personnel et aux pensionnaires du Collège. Il existe justement à mi-côte un petit promontoire. On y érige un kiosque après avoir préalablement tracé un sentier rustique coupé de bouts d'escalier au flanc abrupt de la colline. Ce modeste sentier — est-ce en prévision prophétique des masses humaines qui s'y engageront plus tard — on le nomme pompeusement : Boulevard Saint-Joseph.

Huit ans après. Le problème posé par l'affluence des pèlerins de saint Joseph au collège Notre-Dame devient d'une solution urgente. Le Frère André, qui a reçu en cadeau une belle statue dû chef de la sainte Famille, demande à ses supérieurs la permission de lui construire une chapelle sur le promontoire du kiosque. Ceux-ci refusent, un peu pour des motifs d'ordre financier, beaucoup parce qu'ils ne veulent pas encore reconnaître officiellement un mouvement qu'ils n'ont fait encore que tolérer. En vain le Frère André renouvelle-t-il sa demande avec instance; il essuie toujours le même refus.

Mais voilà que la maladie le conduit à l'infirmerie de la Communauté en même temps que son supérieur, le Père Lecavalier. Durant les longues journées de repos forcé, les deux religieux s'entretiennent entre bien d'autres sujets sans doute de saint Joseph, sujet de conversation favori du Frère portier,qui en profite en toute simplicité pour plaider en faveur de son projet de chapelle sur la



Pèlerinage organisé par la Jeunesse Catholique, 10 octobre 1920.

montagne. Il plaide si bien que le Père Lecavalier met à sa disposition le menuisier du collège et l'autorise à dépenser une somme de deux cents piastres qu'il a gagnée à couper les cheveux des petits pensionnaires.

Un coup d'œil jeté sur la photographie du premier Oratoire ou mieux encore — car le plus gros de la besogne était déja fait — sur le voisinage immédiat de la crypte actuelle, donnera une idée de l'énorme somme de travail qu'il y avait à faire pour tracer une voie carrossable au flanc à pic et rocailleux de la montagne et construire un plateau relativement vaste destiné à recevoir la chapelle et les pèlerins là où n'existait encore qu'un étroit promontoire entouré de profonds ravins. Pour l'exécution d'une pareille tâche — qui devait durer plusieurs années — et la construction d'une chapelle si modeste que l'on voulût bien la supposer, une somme de deux cents piastres était évidemment dérisoire. Le Frère André se mit pourtant à l'œuvre avec joie et confiance et réussit à conduire à bonne fin une entreprise apparemment irréalisable.

C'est qu'il n'était pas seul à désirer un sanctuaire de saint Joseph sur le Mont-Royal. Parmi les nombreuses personnes favorisées de grâces signalées, un groupe de fidèles s'était formé, qui venaient périodiquement visiter le portier du Collège et prier avec lui à la chapelle privée de l'Institution. Ils se constituèrent zélateurs de l'œuvre et, tant par leurs offrandes personnelles que par des souscriptions obtenues dans leur entourage, aidèrent puissamment au succès de l'entreprise. Quoi qu'il en soit, les deux cents piastres du Frère André sont devenues presque légendaires. Elles semblaient inépuisables. À la fin de la semaine, il y avait toujours assez d'argent pour payer les travailleurs, mais ceci fait, la bourse restait à peu près ou tout à fait vide.

"Viendrons-nous travailler lundi?" demandaient parfois les ouvriers.

"Je ne sais pas, répondait le Frère André, je n'ai plus d'argent! — Bah! on va venir quand même; si, samedi prochain, vous avez de l'argent, vous nous payerez, sinon nous attendrons."

Pas une seule fois ils ne furent obligés d'attendre le salaire si rudement gagné. Toujours d'une semaine à l'autre la bourse vidée se remplissait comme par enchantement et suffisait à tous les besoins urgents.

Ce fait, assez extraordinaire en soi, n'étonne cependant plus quand on sait qu'avant même le commencement des travaux, saint Joseph parut très visiblement prendre l'entreprise sous sa protection spéciale en rendant subitement à la santé un ouvrier depuis longtemps et gravement malade, qui devint, à la suite de cette faveur extraordinaire, l'un des plus précieux et des plus fidèles collaborateurs du Frère André.

LA GUÉRISON DE CALIXTE RICHARD

À l'époque où commencèrent les travaux préparatoires à la construction de la première chapelle, se présenta au collège Notre-Dame un jeune homme qu'une dyspepsie chronique exceptionnellement grave avait réduit à un état de faiblesse et de maigreur extrême. Il s'appelait Calixte Richard et venait rendre visite à son oncle, un frère de la Congrégation de Sainte-Croix, attaché au service du Collège.

Juste à ce moment le Frère André se trouvait dans un grand embarras. Vu le peu d'argent dont il disposait, il avait décidé de construire lui-même à l'aide de quelques journaliers des environs, la route carrossable dont il a été question plus haut. Mais son inexpérience lui avait fait sousestimer les difficultés de la tâche. Il s'en rendit compte dès le début quand un journalier qu'il avait mis à l'œuvre abandonna le travail au midi de la première

journée. Il comprit alors qu'il lui faudrait le concours d'au moins un ouvrier expert aux travaux de sape et de mine pour conduire son entreprise à bonne fin. Mais cet ouvrier, où le prendre?

Or, il se trouva que Calixte Richard était un ouvrier carrier d'expérience. Son oncle, le religieux de Sainte-Croix, l'apprit au Frère André, dont l'embarras lui était connu. Et voici, en substance, ce qui s'ensuivit.

"Voulez-vous travailler pour moi?" demanda le Frère André au jeune ouvrier.

"Je ne demanderais pas mieux, répondit celui-ci, mais j'en suis incapable. Voilà trois ans et demi déjà que la maladie m'empêche de travailler."

"On peut toujours aller voir les travaux?"

"Pour cela, oui."

Et Calixte Richard se rend, à la suite du Frère André, au pied de la montagne. Après quelques instants de causerie sur la nature et la difficulté du travail à exécuter, le Frère lui demande à brûle-pourpoint:

"Si saint Joseph vous guérissait, travailleriez-vous pour lui?"

Le jeune ouvrier sursaute et, d'étonnement, répond comme s'il n'avait pas compris le sens exact de la question:

"Je ne suis pas capable!"

Le Frère André répète sa question avec plus de force:

"Si saint Joseph vous guérissait, travailleriez-vous pour lui?"

"Oui", répondit Richard, sans hésiter cette fois.

"Eh bien, travaillez!"

Et ce jour même ou le lendemain — je n'ai pu m'assurer de ce détail — Calixte Richard, impotent depuis trois ans et demi, reprenait son rude métier de carrier. De ce moment, fin de juillet, jusqu'au 19 novembre, date de

l'inauguration de la chapelle, il travailla sans perdre une seule journée. Sa santé, depuis, a été excellente.

LA PREMIÈRE CHAPELLE

Commencés sous de pareils auspices le 28 juillet 1904, les travaux furent poussés avec tant de vigueur et d'entrain que le 19 novembre de la même année, on pouvait procéder à l'inauguration du premier Oratoire. C'était une humble, bien humble construction en bois, toute petite et presque carrée (15 par 18 pieds), dépourvue même de fenêtres et ne recevant la lumière que par des verres dépolis placés dans les accidents du toit. Pas plus que de fenêtre ce sanctuaire lilliputien n'avait de vraie porte. Seulement, toute l'arrière-partie, du côté de la montagne, s'ouvrait à deux battants, ce qui permettait aux assistants restés dehors, c'est-à-dire, vu l'exiguïté du local, à peu près tout le monde — de suivre ce qui se passait à l'intérieur. Deux rangées de bancs jetés sur l'herbe vis-à-vis cette ouverture prolongeaient la chapelle et lui servaient de grande nef avec, comme voûte aux perspectives lointaines et changeantes, le ciel. Un autel provisoire élevé à la hâte et la statue de saint Joseph qu'on y apporta en procession le jour de l'inauguration formaient, croyons-nous, toute l'ornementation du nouveau temple. L'Époux de Marie dut lui trouver un air familier! c'était tout à fait la pauvreté de Nazareth avec peut-être un peu plus de dénûment.

Ce fut le regretté Mgr Racicot, alors vicaire général du diocèse de Montréal, qui bénit la chapelle où, immédiatement après cette cérémonie, une première messe fut célébrée par le R. P. Geoffrion, c.s.c. L'assistance était nombreuse. Elle se composait, outre le personnel et les pensionnaires du collège, du groupe de zélateurs et d'amis de l'œuvre, dont nous avons parlé plus haut.



Le R.P. G.-A. Dion, C.S.C.
Premier recteur de l'Oratoire.

Tout émus, ils entouraient le Frère André rayonnant de bonheur.

À peine inauguré, l'Oratoire dut être fermé pour l'hiver, car il n'était pas chauffé, et l'affluence des pèlerins de saint Joseph au collège Notre-Dame reprit avec son cortège d'inconvénients, de récriminations et de dissensions; mais avec aussi, grâce à Dieu, son habituel rendement, si l'on ose dire, de faveurs spirituelles et temporelles.

Dès que la température s'y prêta le printemps suivant (1905), les pèlerins retrouvèrent spontanément le chemin du sanctuaire à l'atmosphère déjà si prenante. Le Frère André y passait à peu près tous les moments libres que lui laissaient ses fonctions ordinaires, fonctions auxquelles il devait rester astreint jusqu'en 1909.

Cette même année (1905) furent inaugurés les pèlerinages organisés à la chapelle du Mont-Royal. Il en vint deux: le premier de Montréal, sur l'initiative d'un laïque zélé; l'autre, de la paroisse même de la Côte-des-Neiges, et sous le direction de son curé, M. l'abbé Perrault. Un violent orage qui éclata durant la messe gâta malheureusement ce dernier. Les pèlerins durent aller chercher ailleurs un abri que l'Oratoire ne pouvait leur fournir. L'aventure devait se répéter plusieurs fois jusqu'au jour, alors lointain, où le sanctuaire serait agrandi.

Au cours de l'été de 1906, plusieurs pèlerinages, dont quelques-uns assez considérables, visitèrent la petite chapelle de saint Joseph qui commençait à s'orner et à s'enrichir, grâce à la générosité reconnaissante des clients de son auguste patron. Quelques lignes discrètement glissées dans les quotidiens de la ville suffisaient dès lors à attirer à l'Oratoire dix ou quinze fois plus de monde que son étroite enceinte n'en pouvait loger.

Au mois de septembre, le R. P. Dion, provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, et jusque-là curé de Saint-Laurent, abandonna cette dernière charge pour assumer celle de supérieur du collège Notre-Dame où il

vint établir sa résidence. Il se rapprochait de l'Oratoire afin, semble-t-il, de pouvoir suivre avec plus d'attention les événements extraordinaires qui s'y déroulaient, faisant peser sur son Institut une si redoutable responsabilité.

Le R. P. Dion a été, après le Frère André,le principal artisan de l'œuvre de l'Oratoire qu'il a pu conduire, avant de mourir, presque jusqu'au point de développement où nous la voyons aujourd'hui. C'était un homme de haute stature, à la physionomie sérieuse, volontiers méditative. Son abord était froid, presque sévère,mais recouvrait une bonté et une délicatesse rares. Sa politesse était exquise, presque d'un autre âge; c'est ainsi qu'aux distributions de prix du collège Notre-Dame, il ne manquait jamais de se lever de son siège pour remettre aux petits bonshommes qui se présentaient à lui les récompenses qu'ils avaient méritées. Religieux accompli, le R. P. Dion pratiquait à un haut degré de perfection les vertus de son état. Sa piété, son zèle au service de l'Église et de son Institut étaient particulièrement remarquables. Prudent et patient, doué de tact en même temps que de fermeté, il fut, dans une situation extrêmement délicate et difficile, l'homme providentiel, comme son archevêque lui en a rendu le témoignage au jour de ses funérailles.

Longtemps, en supérieur inquiet et jaloux du bon renom de sa Congrégation, le Père Provincial avait regardé d'un œil hostile le prodigieux mouvement de dévotion dont un humble portier de sa communauté était comme le moteur. Mais lorsque, enfin, il fut convaincu de son sérieux et de sa parfaite conformité aux intérêts de l'Église et des âmes, il en prit résolument la direction.

Son premier acte officiel, après son arrivée au collège Notre-Dame, dont relevait l'Oratoire, fut de visiter la petite chapelle du Mont-Royal, comme son premier mouvement, en entrant dans cette chapelle, fut pour en faire enlever les béquilles et les ex-voto que les clients privi-

légiés de saint Joseph y avaient déjà laissés en grand nombre. Après une enquête rapide, cependant, au cours de laquelle le Frère André fut entendu et défendit respectueusement mais chaleureusement son œuvre, il revint sur sa décision et ces objets restèrent à leur place dans le sanctuaire. Un premier examen, fait par l'autorité religieuse compétente dans les limites de sa juridiction, venait donc de conclure en faveur de l'œuvre de l'Oratoire.

Vers cette époque, c'est-à-dire à l'automne de 1906, le Frère André, constatant l'affluence des pèlerins et les graves inconvénients qui résultaient pour les malades, les femmes et les enfants, de l'exiguïté de la chapelle, se rendit à l'archevêché pour obtenir la permission d'agrandir le petit sanctuaire de la montagne et d'en faire une chapelle publique constamment ouverte aux fidèles. Nous savons déjà quelles pressions contradictoires s'exerçaient sur le palais épiscopal au sujet de l'Oratoire. Monseigneur l'Archevêque jugea que le moment n'était pas encore venu de trancher le débat et refusa l'autorisation demandée.

Un an après, au commencement de décembre 1907, une délégation de laïques fit une démarche dans le même sens auprès du Père Provincial. Le Père Dion leur promit de faire une nouvelle tentative auprès des autorités diocésaines pour obtenir l'autorisation indispensable à la mise à exécution de leur projet. Quelques jours après, il leur rendait compte du résultat de sa démarche dans une lettre dont voici le passage essentiel:

Ces jours derniers, je suis allé soumettre à Mgr l'Archevêque le projet que votre piété envers saint Joseph vous a inspiré. Voici ce que Sa Grandeur m'a répondu : "Avant de permettre l'érection d'un sanctuaire public, je désire en voir le plan et en connaître le coût approximatif; et même je tiens à ce que la somme qu'exigera la construction de cette église soit bien garantie à l'avance.

Monseigneur ajouta qu'il ne saurait permettre aucune quête dans le diocèse à cette fin vu les nombreuses œuvres diocésaines qu'il a à soutenir par les offrandes des fidèles.

En outre, la propriété de la future église reviendra de droit au collège Notre-Dame, qui devra se charger d'y entretenir le culte. (1)

Ce qui ressort de cette lettre, c'est qu'à l'archevêché, on n'opposait plus d'objection de principe à la construction d'un sanctuaire plus vaste et public sur le Mont-Royal. On exigeait seulement que le projet s'exécutât dans des conditions financières offrant toutes les garanties de succès et que, la construction terminée, la chapelle appartînt à des religieux et non pas à des laïques. Le projet quand même en resta là pour le moment, la Congrégation de Sainte-Croix ne voulant pas dépenser davantage pour l'œuvre, les zélateurs laïques ne se sentant pas en état d'assumer les dépenses considérables qu'eût exigées l'exécution de leur plan, et les uns et les autres étant empêchés par les autorités diocésaines de faire appel à la générosité publique.

Comme les années précédentes, l'Oratoire resta donc fermé tout l'hiver de 1907-1908. Mais quand il fut de nouveau accessible au printemps, les pèlerins recommencèrent à y affluer de partout, le débordant souvent par centaines et victimes trop souvent aussi des intempéries de notre capricieux climat. Religieux et laïques amis de l'œuvre multiplièrent les conférences, cherchant un moyen de remédier le plus tôt possible à cette situation intolérable. On s'arrêta finalement à l'idée de construire un simple abri de cent pieds par quarante, depuis l'Oratoire jusqu'à la montagne. La construction de cet abri, un toit posé sur des poteaux, commença le premier juillet et se termina à la fin du mois.

LES AGRANDISSEMENTS SUCCESSIFS

Il arriva alors ce que la prudence humaine n'avait pas prévu: l'Oratoire se trouva plus riche de cette dépense au lieu d'en avoir été appauvri, si bien qu'à la fin de sep-

(1) Annales de l'Oratoire, année 1912, p. 175.

tembre on fit subir à la chapelle un premier agrandissement. Sur les cent pieds d'abri construits deux mois plus tôt, on en entoura quarante. L'enceinte ainsi obtenue servit de nef à la chapelle primitive, qui devint le chœur et le sanctuaire proprement dit de l'Oratoire. De plus, le chauffage du nouveau et encore bien modeste temple fut assuré, de sorte que les pèlerins purent dès lors le visiter en toute saison.

L'année 1908 marque donc une étape importante dans le développement matériel de l'Oratoire. La sourde et lente germination est bien finie, et c'est à un épanouissement merveilleux que nous allons maintenant assister. Notons-en rapidement les manifestations principales.

Au printemps de 1909, construction, près de la chapelle, d'un pavillon divisé en restaurant, salle de repos pour les pèlerins et chambre pour le Frère André qui, à partir du mois de juillet, cessera d'être portier du collège Notre-Dame pour devenir officiellement gardien de l'Oratoire. Au cours de l'hiver 1909-1910, la chapelle agrandie, étant devenue déjà et de beaucoup insuffisante, subit un nouvel agrandissement, du côté de la montagne, sous l'abri. Ce travail à peine fini, on procède à la construction d'une sacristie et d'un clocher que l'on greffe sur l'Oratoire primitif déjà pourvu d'une fort belle cloche depuis plus d'un an. La chapelle ainsi modifiée, quoique très simple et très modeste encore, prend un véritable cachet d'élégance dans son décor alpestre. Au mois de novembre 1910 commencent les travaux de construction d'une maison en briques à trois étages, avec rez-de-chaussée en pierre. Ce sera la résidence des religieux employés au ministère et à la garde de l'Oratoire. Cette maison ne sera terminée qu'au printemps de 1912,alords que le personnel de l'Oratoire quittera définitivement le collège Notre-Dame pour s'y installer.

Entre temps, l'affluence des pèlerins ayant sans cesse augmenté, il fallut de nouveau agrandir la chapelle, ce

qui fut fait à l'automne de 1912. C'était le troisième agrandissement qu'elle subissait en quatre ans. Or, le dimanche 17 novembre, le jour même de la bénédiction de la rallonge, quoique la nef mesurât maintenant cent pieds de profondeur par quarante de largeur, plus de deux cents des assistants ne purent y trouver de siège! Ému par le spectacle de cette foule dense et recueillie, Monseigneur Bruchési, qui avait tenu à bénir lui-même la partie neuve de l'Oratoire, laissa parler son cœur:

Je vois ici un mouvement de piété qui me console. Cet oratoire pourrait justement être comparé au grain de sénevé qui est si petit en soi et qui produit cependant un grand arbre.

À l'origine, une main pieuse et simple plaça une statue à cet endroit; chaque jour, on vint prier ici; bientôt s'éleva une petite chapelle. Mais les dévots à saint Joseph devenant de plus en plus nombreux, on dut l'agrandir et même plusieurs fois; aujourd'hui, c'est la dernière allonge que je viens de bénir.

Mais cette œuvre n'est qu'à son début; et j'entrevois dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, une église, une basilique digne de saint Joseph s'élevant sur le Mont-Royal en face du plus magnifique horizon.

Puis-je dire que des miracles s'opèrent ici? Si je le niais, ces instruments, témoins de toutes les douleurs, parleraient à ma place. Je n'ai pas besoin d'enquête; il y a certainement des faits extraordinaires qui se passent ici, et des prodiges plus grands que des guérisons corporelles, car sur ce terrain, j'avoue que l'on peut facilement se faire illusion. Mais ce qui est plus grand, ce sont les guérisons spirituelles. Des pécheurs sont venus ici et après avoir prié, ils se sont confessés et sont retournés purifiés......
...Je vous engage à venir y prier souvent; amenez-y vos parents, vos amis, vos connaissances. (1)

Le temps de la réserve et du silence était donc fini. L'œuvre de l'Oratoire avait enfin cause gagnée auprès des autorités religieuses comme, depuis longtemps, auprès des masses croyantes.

À vrai dire, son triomphe datait d'un peu plus loin. À

(1) *Annales de l'Oratoire*, année 1913, pp. 22 et 23.

l'automne de 1910, l'Archevêque de Montréal avait institué une commission d'enquête canonique sur les événements extraordinaires dont, suivant la rumeur publique, le petit sanctuaire de la montagne était depuis plusieurs années le théâtre. Cette commission se composait de trois ecclésiastiques d'une science, d'une vertu et d'une autorité indiscutées: M. le chanoine Savaria, curé de Lachine, mort depuis; le R. P. Joseph Lalande,S. J., alors recteur du collège Sainte-Marie, et M. l'abbé Philippe Perrier, aujourd'hui curé de la paroisse Saint-Enfant-Jésus, et à cette époque visiteur général des écoles catholiques de Montréal.

Après une consciencieuse enquête, les Commissaires avaient présenté leur rapport à l'archevêché au printemps de 1911. Ce rapport, approuvé par Monseigneur l'Archevêque et rendu public, réservait pour plus ample informé la question de l'authenticité et du caractère miraculeux des guérisons obtenues à l'Oratoire, mais déclarait que la dévotion à saint Joseph, telle que pratiquée dans ce sanctuaire, était des plus simples et entièrement conforme à la dignité de l'Église. Après un hommage rendu à la bonne foi et à la piété du Frère André, il concluait à ce que toute liberté fût laissée aux fidèles d'aller prier l'auguste patriarche de Nazareth à la chapelle de la Côte-des-Neiges. (1)

C'était pour l'œuvre du bon Frère André si longtemps combattue et tenue en suspicion, une justification complète, presque une consécration officielle. Nous avons vu que Monseigneur Bruchési devait lui apporter cette dernière un peu plus d'un an plus tard,en des termes aussi sympathiques que dépourvus d'ambiguïté.

Deux ans et demi seulement s'écoulent après cette allocution du premier pasteur du diocèse, et malgré les conditions difficiles créées par l'effroyable tuerie qui en-

(1) *Annales de l'Oratoire*, année 1916, p. 10.

sanglante alors le monde, le 11 mai 1915, le contrat est accordé pour la construction d'une vaste crypte, prémices de cette majestueuse basilique de saint Joseph réclamée par l'Archevêque de Montréal. Et au moment où ces lignes auront commencé à circuler dans le public, moins de cinq ans après l'inauguration de la crypte (1), le Mont-Royal aura commencé à frémir sous les coups de mine dont on déchirera ses flancs pour y asseoir les colossales fondations de la basilique elle-même. Puisse, longtemps avant la bénédiction de la pierre angulaire, la si longue et si cruelle maladie qui retient notre Archevêque loin de son troupeau disparaître et la voix aimée, à l'éloquence si simple à la fois et si personnelle, se faire entendre de nouveau au bon peuple de son diocèse toujours avide de l'écouter et heureux d'y obéir.

LES RÉSULTATS OBTENUS

Veut-on maintenant avoir une vue d'ensemble de l'Œuvre de l'Oratoire, à l'heure où nous en sommes rendus, voici:

Depuis 1904, sans autres ressources que les offrandes volontaires et spontanées des amis de l'Œuvre, on a dépensé en construction et en aménagement plus de $250,000.

Sans pouvoir compter sur de nouvelles sources de revenus, sauf une souscription publique autorisée par Monseigneur l'Archevêque, et très discrètement lancée, on s'apprête à construire une basilique qui coûtera au bas mot un million et demi.

La Confrérie de saint Joseph de l'Oratoire, fondée en 1909 compte 12000 membres au moins.

Les *Annales* de l'Oratoire, lancées en 1912, tirent à 29,000 exemplaires chaque mois.

Il arrive à l'Oratoire des cinq parties du monde, une

(1) Cette inauguration a eu lieu le 16 décembre 1917. La pierre angulaire de la crypte avait été bénie le 14 mai 1916.



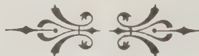
Intérieur de la Crypte.

moyenne de 100 lettres par jour, 3,000 par mois, plus de 35,000 par année. Quatre secrétaires sont occupés constamment à la correspondance du Frère André.

Enfin l'Oratoire a reçu l'an dernier la visite de plus d'un demi million de pèlerins!

Et l'auteur de ce prodigieux mouvement de dévotion envers l'Époux de la Vierge Marie est ce petit vieillard ridé et courbé, tout humble, tout simple, qui a conservé une gaieté et une candeur enfantine malgré sa longue expérience de la vie, malgré l'inimaginable, l'horrifiante variété de misères physiques qui s'étalent chaque jour à ses yeux, et de tares morales dont son oreille compatissante reçoit quotidiennement la confidence. C'est même l'une des plus grandes merveilles dans l'enchaînement de faits extraordinaires dont se compose l'histoire de l'Oratoire Saint-Joseph, que la persistance de cette âme juvénile dans cette enveloppe flétrie par les ans.

Sans tirer vanité de la vénération qui l'entoure et dont il n'a peut-être pas conscience; ignorant probablement, insoucieux à coup sûr des insultes et des sarcasmes qui ont pu s'attaquer à lui-même et à son œuvre, le Frère André poursuit paisiblement son chemin, prodiguant le plus qu'il peut les soulagements et les consolations dont, par l'intermédiaire de l'auguste chef de la sainte Famille, il a su trouver la source intarissable, dans la Bonté et la Puissance infinie.



LES MIRACLES DE L'ORATOIRE

Nous aurions hésité à mettre ce titre en tête de notre dernier chapitre, ou plutôt, ce chapitre lui-même non plus que le reste de cette brochure, n'aurait jamais été écrit si notre conviction personnelle touchant le caractère surnaturel des événements qui gravitent autour de l'Oratoire Saint-Joseph ne pouvait s'étayer d'une multitude de témoignages, dont plusieurs d'une indiscutable autorité.

Chaque mois les *Annales* de l'Œuvre, dont 122 numéros ont jusqu'ici paru, donnent les statistiques des actions de grâces reçues à l'Oratoire au cours du mois précédent. Le chiffre n'est jamais ou presque jamais inférieur à deux cents et dépasse souvent trois cents. De sorte que, sans aucune exagération l'on peut fixer à deux cent cinquante la moyenne mensuelle de ces expressions de gratitude. Cela fait, en chiffres ronds, une trentaine de mille en dix ans. Et il n'y a pas que ceux qui offrent des remerciements à saint Joseph de l'Oratoire qui peuvent être ici invoqués en témoignage: tous ceux qui lui demandent la guérison de quelque mal reconnu incurable, ou le règlement de difficultés humainement insolubles; tous ceux, en d'autres termes, qui viennent au sanctuaire du Mont-Royal implorer pour eux-mêmes ou pour des êtres chers une sorte de violation des lois de la nature ou une revision des arrêts de la Providence, tous ceux-là font incontestablement un acte de foi en l'ambiance miraculeuse de

ce sanctuaire. Or c'est par centaines de mille qu'il faut compter les témoins de cette catégorie.

Voilà le témoignage du nombre, il est imposant.

Dans cette masse de témoins, choisissons-en quelques-uns qui, pour des raisons évidentes, commandent une confiance et une autorité particulières.

LE TÉMOIGNAGE DE MGR BRUCHÉSI

Nous avons déjà rapporté les paroles prononcées le 17 novembre 1912, par notre Archevêque vénéré, à la bénédiction d'un agrandissement de la chapelle primitive:

Puis-je dire que des miracles s'opèrent ici ? Si je le niais, ces instruments, témoins de toutes les douleurs, parleraient à ma place... (1)

Dans une circulaire au clergé de son diocèse, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de saint Joseph comme patron de l'Église universelle, Monseigneur Bruchési répéta la même chose sous une autre forme :

L'Oratoire Saint-Joseph qui s'élève sur la pente du Mont-Royal est maintenant consacré par de telles prières et de telles faveurs célestes que nous ne pouvons douter ni du désir de saint Joseph d'y être honoré, ni des bénédictions divines qu'il y obtient à ses fidèles serviteurs. (2)

Tout récemment, dans une lettre datée du 7 avril 1921 par laquelle il autorise une souscription publique dans le diocèse en faveur de l'Oratoire, Monseigneur l'Archevêque s'exprime avec la même netteté:

Dans les visites que nous avons multipliées depuis quelques mois (à l'Oratoire) nous avons été témoin de la piété des fidèles. Nous avons publiquement entendu parler des choses surnaturelles, disons le mot, miraculeuses qui se passent chaque jour dans le sanctuaire.

Aussi, après la lecture de votre supplique, notre opinion

(1) Voir plus haut, p. 50

(2) *Annales de Saint-Joseph*, janvier 1921, p. 5.

s'est vite formée. Le doigt de Dieu est là, avons-nous pensé. Il n'y a que Dieu pour produire, par l'intercession de saint Joseph, de si grandes choses avec des moyens restreints. (1)

Comment souhaiter, sur l'ensemble des événements de l'Oratoire Saint-Joseph opinion plus explicite et plus autorisée.

L'OPINION DE QUELQUES MÉDECINS

Voici maintenant quelques témoignages portant sur des cas de guérison bien particularisés. On remarquera que ces nouveaux témoins sont des médecins en vue et qui parlent de malades, leurs clients, qu'ils ont soigneusement examinés avant et après la guérison. L'ensemble de leurs témoignages offre donc une force probante à laquelle il semble difficile qu'une personne de bonne foi refuse de se soumettre. On sait qu'au célèbre Bureau des constatations médicales de Lourdes le témoignage du médecin traitant de chaque miraculé est vivement recherché et pèse généralement d'un poids décisif sur la décision des examinateurs.

Voici donc ce qu'écrivait le docteur Dufresne, de Montréal en date du 14 décembre 1911:

Je, soussigné, déclare que M. J.-O. Dufresne, de Nicolet, a été guéri de tuberculose très avancée après un pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

J'ai constaté sa maladie avant son pèlerinage et je croyais à sa mort très prochaine.

La guérison date d'un an et se maintient.

Signé: G.-A.-Henri Dufresne, M. D.,
262, rue Roy, Montréal. (2)

Le même médecin donnait le certificat ci-dessous en date du 11 février 1911:

(1) Lettre au R. P. Roy, provincial de la Congrégation de Sainte-Croix; *Annales*, juin 1921, pp. 133-134.

(2) Détail intéressant, le docteur Dufresne est le frère du miraculé. Ce dernier habite maintenant Shawinigan.

Je, soussigné, certifie avoir donné mes soins à Mlle Alphonsine Saint-Martin pendant quatre ans avant le mois de mai 1910 et l'avoir considérée atteinte de tuberculose à la deuxième période à cette date.

Depuis ce temps elle est complètement bien et ses poumons (sont) sains. J'ai constaté cette amélioration lors d'un pèlerinage qu'elle a fait à l'Oratoire Saint-Joseph en mai 1910. (1)

Interrogé par nous en février 1922, le docteur Dufresne nous a affirmé que ces deux guérisons s'étaient maintenues jusque-là, c'est-à-dire depuis onze ans. Il a ajouté qu'à sa connaissance personnelle la permanence était une des caractéristiques les plus frappantes des guérisons obtenues à l'Oratoire.

À la page 59 des *Annales*, vol. 2, année 1913, on peut lire le récit de la guérison subite du jeune Charles-Eugène Veilleux, de la Rivière-du-Loup, survenue à l'Oratoire le 3 octobre 1910. Les mêmes *Annales*, année 1916, p. 255, donnent au sujet de cette guérison un certificat médical que voici:

Fraserville, 5 octobre 1911.

Je, soussigné, médecin pratiquant à Fraserville déclare avoir examiné le jeune Veilleux, fils de M. Eugène Veilleux de cette ville, vers le 30 août 1910, en compagnie de feu le docteur F.-E. Gilbert. Nous avons constaté que le jeune Veilleux souffrait de tuberculose de la colonne vertébrale, région cervicale. Nous lui avons posé un appareil plâtré. Quelques semaines plus tard l'enfant est monté à Montréal avec sa mère et en est revenu complètement guéri. J'ai examiné à différentes reprises l'enfant et jamais je n'ai pu découvrir la moindre trace de la terrible maladie dont le traitement est de trois ans et plus.

Signé: L.-J. Piuze, M. D.

Guérison subite et permanente d'une terrible maladie, dont le traitement médical est d'au moins trois ans, voilà

(1) *Annales*, 1915, p. 319.

donc en résumé le cas du jeune Veilleux. Celui de Monsieur Louis Bertrand n'est pas moins extraordinaire. Comme nous l'avons fait pour les cas précédents nous le laissons raconter par le médecin du malade.

Montréal, 6 mai 1911.

Monsieur Louis Bertrand, du no 74a, rue Sainte-Marguerite, Saint-Henri, souffrait d'un cancer au bras droit. Déjà les ganglions de l'aisselle et du bras étaient envahis. La plaie causée par le cancer augmentait rapidement et l'infection cancéreuse faisait des progrès tous les jours. Je n'ai aucun doute quant au diagnostic de cette maladie, c'était réellement du cancer à forme maligne.

Je constate aujourd'hui que M. Louis Bertrand est parfaitement guéri, que les ganglions sont disparus et que toute trace d'infection cancéreuse est disparue également. Comme M. Bertrand m'affirme qu'il n'a employé aucun moyen médical qui d'ailleurs n'aurait eu aucun effet curatif dans son cas, je conclus que cette guérison est certainement l'effet d'un miracle, dû à l'intercession de saint Joseph, auquel Monsieur Bertrand s'était confié.

Signé: Dr E.-C. Campeau,
829, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (1)

Tous ces cas sont un peu anciens, ce qui ne leur enlève rien de leur valeur d'argument, au contraire, dès lors que les guérisons se sont maintenues.

Mais en voici un tout récent, celui de Mme Joseph Marcoux, de Québec, guérie d'une affection cardiaque des plus graves, au printemps de 1921. M. Joseph Marcoux a fait le récit de cette guérison dans une première lettre datée du 25 juillet 1921, que publient les *Annales* de février 1922. Puis il a confirmé ce premier récit en y ajoutant d'importantes précisions dans une nouvelle

(1) *Annales*, année 1916, p. 287. Au moment d'aller sous presse nous apprenons que le docteur Campeau habite maintenant Sainte-Thérèse de Blainville, au Séminaire.

lettre en date du 3 février 1922, que les autorités de l'Oratoire ont bien voulu nous communiquer. La gravité de la maladie et sa guérison complète sont de plus attestées par le médecin de la famille dans un certificat que nous allons donner in-extenso. Voici d'abord très brièvement résumé le récit du mari:

Madame Marcoux était mourante. On la veillait constamment depuis cinq jours. Elle avait de fréquentes faiblesses et le médecin avait déclaré qu'elle passerait dans une de ces crises.

Apprenant que le fondateur de l'Oratoire était de passage à Québec, M. Marcoux alla le chercher le soir à la résidence des Pères de Sainte-Croix, rue Sainte-Famille, et l'amena chez lui. Au moment même où il exposait sa requête au Frère André à la résidence des Pères, Mme Marcoux sentit subitement ses forces revenir et, se levant de son lit, alla s'asseoir dans une autre pièce où son mari tout étonné la trouva en arrivant. On conçoit le bonheur de cette famille.

Le Frère André la quitta en recommandant à la malade de bien prier saint Joseph et d'avoir toujours sous la main pour s'en frictionner au besoin de l'huile et une médaille de l'Oratoire, ses remèdes ordinaires.

Et voici maintenant ce que le médecin de la famille pense de tout cela: (1)

Québec, 25 juillet 1921.

Je, soussigné, déclare solennellement que Mme Joseph Marcoux, 73 rue Lachevrotière, Québec, est sous mes soins depuis le 27 décembre 1920; qu'elle était atteinte d'une maladie de cœur très grave, ses jambes enflaient, la faiblesse s'emparait d'elle, c'était pour moi un cas desespéré. Maintenant elle est bien, son cœur bat régulièrement, son pouls est bon et ses jambes (sont) à leur état normal. Je considère que

---

(1) *Annales*, février 1922.

c'est une grande faveur obtenue par le Frère André, de l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

Signé: M.-A. Falardeau, M.D.,

LE CAS DE JOSEPH L'HEUREUX

En étudiant, en vue du présent travail, les cas remarquables de guérison qui sont venus à notre attention, nous nous sommes arrêtés à la lettre suivante que nous avons trouvée dans les *Annales* (Vol. 5, 1916, p. 63):

Québec, 13 novembre 1910.

Mon révérend Frère Secrétaire,

À propos de la guérison de mon fils, voici la note que j'ai fait publier dans les journaux de Québec:

Le jeune Joseph L'Heureux, âgé de 15 ans, fils de M. L'Heureux de la Maison L'Heureux et Gauvin, souffrait depuis six ans de maladie des os et depuis plus d'un an il était obligé de marcher avec des béquilles. Une neuvaine commencée à Québec et terminée à l'Oratoire Saint-Joseph de la Montagne, Côte-des-Neiges, Montréal, lui a obtenu une parfaite guérison et le malade a laissé ses béquilles à l'Oratoire. M. L'Heureux nous a demandé lui-même de porter à la connaissance du public ce fait, pour propager la dévotion au père adoptif de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Votre toujours reconnaissant

Signé: Ephrem L'Heureux,
391, rue Saint-Joseph, Québec.

Guérison instantanée d'une maladie des os vieille de six ans, le cas nous parut intéressant à enquêter et le 19 janvier 1922, onze ans par conséquent après l'événement nous écrivîmes à M. L'Heureux, lui demandant si la guérison de son fils s'était maintenue et s'il pourrait nous faire tenir un certificat médical à l'appui de sa déclaration. Ce fut le miraculé lui-même qui nous répondit

Dans sa lettre que nous avons présentement sous les yeux, il nous apprend la mort de son médecin, le docteur Mathieu et celle de son père, M. Ephrem L'Heureux. Sur le fait de sa guérison son témoignage est clair et catégorique à souhait:

Il y avait au-delà de deux ans (que) je marchais avec des béquilles et je ne pouvais marcher sur ma jambe droite. Alors ayant entendu parler des grands miracles que faisait le Frère André par l'intercession de saint Joseph, je fis une neuvaine en l'honneur de saint Joseph pour (obtenir) ma guérison. Au neuvième jour je montai à Montréal voir le Frère André. En arrivant là j'ai communiqué avec lui et je lui ai dit que j'avais une grande confiance en lui par ses prières et à saint Joseph qui était notre patron. Au même moment j'ai laissé tomber mes deux béquilles et j'ai marché sur mes deux jambes comme je marche aujourd'hui sans difficulté. Et croyez-moi, Monsieur, je n'ai pas souffert du mal de jambe depuis ce temps. Je me porte très bien comme au jour où je fus guéri.

La sincérité de ce morceau est pour le moins aussi évidente que son peu de prétention littéraire. Mais le certificat médical fait ici défaut et nous savons pourquoi: le médecin traitant est mort avant qu'on le lui demande. Devra-t-on pour autant refuser d'admettre les témoignages des MM. L'Heureux père et fils et n'accorder pas l'honneur de cette guérison, humainement inexplicable, à l'auguste patron de l'Oratoire? Nous n'en croyons rien quant à nous. Pour qu'un témoignage soit recevable en matière de miracle comme en toute autre matière il suffit, nous semble-t-il, que le témoin soit sincère, et parle de faits qu'il connaît et dont l'interprétation ne dépasse pas sa compétence. Ces exigences nous paraissent pleinement satisfaites dans le cas l'Heureux et c'est pourquoi nous n'éprouvons aucune hésitation à le classer parmi les guérisons prodigieuses dont nous savons maintenant à n'en

pouvoir douter que l'Oratoire Saint-Joseph est la source.

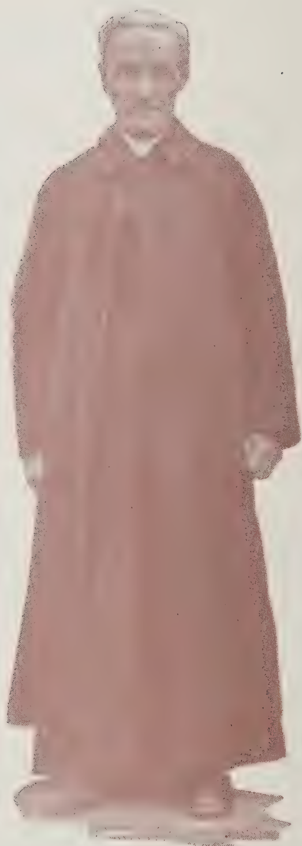
LE CAS D'ARTHUR ROCHETTE

M. Arthur Rochette a aujourd'hui 34 ans. D'une taille un peu au-dessous de la moyenne, les épaules carrées, il offre toutes les apparences d'une belle vigueur physique. Très brun, imberbe, la physionomie ouverte et agréable tel il nous est apparu lorsque le dimanche 5 février (1922) au matin il est venu inopinément sonner à la porte de notre domicile. Les *Annales de saint Joseph* (1) signalaient brièvement sa guérison et nous lui avions écrit pour lui demander plus de détails avec, si possible, le certificat de son médecin. Se jugeant peu habile à la correspondance il avait fait exprès le voyage de Richmond à Montréal pour nous donner tous les renseignements que nous pourrions désirer sur la grande faveur qu'il affirme avoir obtenue à l'Oratoire Saint-Joseph. Et voici la substance du récit qu'il nous a fait avec tout l'accent de la plus parfaite sincérité.

Il était aiguilleur au service de la Compagnie de chemin de fer Grand Tronc, à Richmond, province de Québec. Le 3 mars 1912, alors qu'il était à sectionner un convoi de fret en mouvement il glissa sur la voie et deux des roues d'un lourd wagon lui passèrent sur le pied droit et sur la jambe gauche, à la hauteur de la cheville. Le médecin de la Compagnie, le docteur Hayes,qui fut appelé à lui donner ses soins, caractérisera ainsi plus tard les conséquences de l'accident : *Écrasure des deux pieds, surtout le pied gauche, avec broiement des os du pied (fracture composée). Suivi d'infection, de cellulite et de senostite.*

Le blessé fut porté d'urgence à l'hôpital général de Montréal où son pied droit guérit rapidement. Son pied gauche au contraire, malgré deux opérations et les soins les plus assidus restait dans un état pitoyable. Les mé-

(1) Vol. 6, année 1917, p. 60.



Le Frère André, C. S. C.
Fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph

decins de l'hôpital lui proposèrent une troisième opération comme moyen suprême de lui conserver la jambe. Si l'opération n'avait pas lieu ou si elle ne réussissait pas, l'amputation serait inévitable. M. Rochette refusa de se livrer de nouveau au couteau des chirurgiens et fit écrire à son père de venir le chercher.

Vers la mi-avril, six ou sept semaines après son accident, il sortait donc de l'hôpital plus mal à certains égards qu'il n'y était entré et avec la perspective d'une mort prochaine, puisqu'il refusait de se soumettre aux opérations qui, suivant l'avis d'éminents spécialistes, pouvaient seules lui sauver la vie. Son pied ne tenait plus à sa jambe que par des lambeaux de peau et de chair sans consistance, si bien qu'il oscillait au moindre mouvement comme un plomb au bout d'un fil et qu'on pouvait lui faire décrire sur lui-même un demi cercle parfait. Les os et les muscles étaient réduits en bouillie. Bientôt l'inflammation se mit dans la jambe qui atteignit trois ou quatre fois sa grosseur normale. Enfin un empoisonnement général du sang vint s'ajouter à l'infection locale du membre fracturé. Croyant sa fin prochaine sa famille lui fit administrer les derniers sacrements. M. Rochette était alors chez son père, cultivateur à Princeville.

Il y reçut la visite d'un voisin, M. Arthur Gilbert, à cette époque, sauf erreur, député au fédéral, dont nous possédons un témoignage écrit en date du premier février 1922. M. Gilbert déclare qu'il trouva M. Rochette mourant, décrit son état à peu près comme nous venons de le faire et dit qu'il lui conseilla de demander sa guérison à saint Joseph, par l'intermédiaire du Frère André, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Comme dans presque toutes nos bonnes familles de cultivateurs, la foi était vive chez les Rochette et l'on s'empressa de suivre le conseil de M. Gilbert. Quelques jours après une médaille de saint Joseph et de l'huile arrivaient de l'Oratoire.

M. Rochette les appliqua sur sa jambe malade et en fut aussitôt soulagé. Lui-même et sa famille multiplièrent les neuvaines au patron de l'Oratoire avec d'autant plus de confiance que l'enflure de la jambe disparaissait rapidement et que tout danger de mort prochaine s'éloignait avec elle. Bientôt il put se lever et sortir avec l'aide d'un de ses frères et en marchant avec des béquilles. Pour maintenir son pied immobile au bout de sa jambe il s'était fait fabriquer une boite *ad hoc* par un rebouteur de la région. Son état s'était donc notablement amélioré. Cependant, comme il s'était fait soigner par un médecin pour l'empoisonnement du sang en même temps qu'il recourait à saint Joseph il est difficile de dire ici quelle part de cette amélioration était due aux agents naturels et quelle part aux agents surnaturels.

Nous voici rendu à la fin d'août. M. Rochette qui correspond avec le Frère André depuis le printemps, décide de se rendre à l'Oratoire du Mont-Royal pour emporter comme d'assaut sa guérison complète. Très sagement, avant de se mettre en route il décide de faire examiner de nouveau son pied par deux médecins dont il avait reçu les soins. L'enflure, nous l'avons dit, était disparue, mais pour le reste aucune amélioration sensible ne s'était produite. Le pied ballottait toujours au bout de la jambe. À l'intérieur de celle-ci, une sorte de cavité s'était creusée qui communiquait avec le dehors par sept plaies béantes. Les chairs de ces trous et dans la jambe étaient en putréfaction ou mortes et dans tous les cas insensibles au toucher de la sonde. Une suppuration malodorante s'échappait des plaies ouvertes.

M. Rochette ne cacha ni à l'un ni à l'autre des médecins le but de son voyage, mais il semble bien qu'il ne put leur faire partager ses espérances de guérison. L'un d'eux lui affirma que l'amputation était non seulement nécessaire mais urgente et lui conseilla de se rendre immédiate-

ment à l'Hôtel-Dieu de Victoriaville, où on l'opérerait le lendemain. L'autre se contenta de dire que celui qui pourrait guérir le pied de M. Rochette pourrait tout aussi bien prendre une église sur ses fondations et la tourner bout pour bout!

M. Rochette ne s'en rendit pas moins à Montréal avec son compagnon. Le Frère André l'encouragea dans sa résolution de ne pas se faire amputer le pied. Il retourna à Richmond soulagé, mais non guéri. Dès lors il cessa tout traitement médical, même simplement antiseptique et, suivant les conseils du Frère André, se contenta de lavements à l'eau tiède et d'applications d'huile de saint Joseph. C'était humainement parlant s'abandonner à la gangrène. Et pourtant l'état de sa jambe continua à s'améliorer sensiblement.

À la fin de septembre il revint à l'Oratoire avec son frère et y fit une neuvaine de communions, à la suite de laquelle il se sentit si bien qu'il aurait volontiers laissé ses béquilles à l'Oratoire. Le Frère André l'en ayant dissuadé il les rapporta chez lui, mais dès les premiers jours d'octobre il les quitta pour ne plus les reprendre. Il était définitivement et complètement guéri. Il n'y avait guère plus qu'un mois que deux médecins d'expérience ne voyaient de salut pour lui que dans l'amputation de son pied gauche.

Que si après cela ces médecins ne voient rien d'extraordinaire dans la guérison de M. Rochette ou jugent du moins qu'ils ne peuvent en certifier le caractère humainement inexplicable, nous nous garderons bien de leur en faire reproche. Seulement, malgré l'absence de tout certificat médical, nous conclurons quant à nous avec M. Rochette lui-même, avec toute sa famille et avec ses voisins et ses amis dont nous détenons les témoignages écrits, que l'action providentielle s'est montrée avec évidence dans cette guérison et que c'est bien à l'auguste

protecteur de l'Oratoire du Mont-Royal qu'il la faut attribuer. (1)

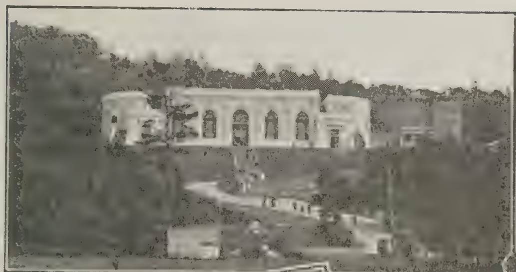
LE CAS DE M. ALFRED STANDHOPE

Au cours de l'été de 1921, nous étions au presbytère de l'Oratoire Saint-Joseph attendant le Frère André, quand deux dames de langue anglaise, accompagnées d'une fillette de six à sept ans, y furent conduites par le frère portier. Comme l'attente se prolongeait, la conversation s'engagea, nous ne savons plus à propos de quel incident, et l'une des deux dames nous raconta spontanément que son mari avait été guéri miraculeusement par le Frère André. Elle ajouta que le cas était d'autant plus extraordinaire que son mari, comme elle-même du reste, était protestant, qu'ils appartenaient tous deux à des familles entièrement protestantes et qu'ils ne croyaient pas aux miracles avant cette guérison. Le récit nous intéressa beaucoup, mais comme nous ne pouvions prévoir à ce moment que nous aurions bientôt à écrire sur l'Oratoire, nous nous contentâmes des détails que l'on voulut bien nous donner et n'eûmes même pas l'idée de nous informer du nom de notre interlocutrice.

Plus tard, cependant, quand nous abordâmes la rédaction de la présente notice cet incident nous revint à l'esprit et nous nous adressâmes au Frère André, puis au R. P. Clément, c.s.c., chapelain et archiviste de l'Oratoire pour obtenir les détails qui nous manquaient sur cette guérison assurément peu banale. Ni l'un, ni l'autre n'en avait entendu parler.

Grand nombre de faveurs et des plus remarquables

(1) Sur le cas de M. Arthur Rochette, nous possédons les témoignages écrits de: Mme Rochette, sa mère, de M. Lucien Rochette, son frère, de M. et Mme J.-H. Patry, ses oncles et tante, de MM. Arthur Gilbert et A. Fréchette







1. La Crypte-église.— 2. Le trophée des béquilles.— 3. Partie de l'Oratoire primitif, qui a été conservée.

sont ainsi obtenues à l'Oratoire, qui restent ignorées de tout le monde. Tout se passe entre Dieu, saint Joseph et les bénéficiaires de ces bienfaits. Sans compter que la nature humaine est restée sensiblement la même depuis l'époque ou, sur dix lépreux guéris par le divin Sauveur, un seulement revint sur ses pas pour lui en témoigner sa reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, on ne put nous fournir à l'Oratoire aucune indication qui nous aurait permis de retrouver nos deux dames anglaises et de constituer le dossier de la guérison merveilleuse que l'une d'elles nous avait racontée. S'il ne s'était pas agi d'une guérison de protestant nous aurions vite oublié l'incident, car nous n'étions pas en peine de trouver la matière du présent chapitre. Seulement, la religion de ce miraculé ou prétendu miraculé, son incrédulité et celle de toute sa famille à l'égard du miracle donnaient à sa guérison un élément d'intérêt qui ne se trouvent pas dans d'autres, aux circonstances peut-être plus prodigieuses, et nous pouvions difficilement nous résigner à ne pas vérifier le récit qui nous en avait été fait d'une façon imprévue.

De tout ce récit, quand nous le repassions dans notre mémoire, se détachait un seul détail utile dans nos recherches: son mari, nous avait dit la dame anglaise, était pompier à Westmount au moment de l'accident, cause de l'infirmité dont il avait été guéri à l'Oratoire. Au premier moment libre, nous nous rendîmes donc à Westmount dont le chef de la police et du service des incendies, — les deux services n'en font qu'un dans cette ville — nous reçut avec la plus grande courtoisie. Il nous apprit, après consultation avec d'autres employés qui assistaient à l'entrevue, qu'un nommé Standhope avait été blessé en service vers 1916 et prétendait avoir été guéri par le Frère André. Il n'était plus à l'emploi de la ville mais on put me donner ses occupations actuelles et son adresse

approximative de sorte qu'il me fut relativement facile de le retrouver.

Monsieur Standhope est de haute et solide stature. Il parle lentement avec, du moins quand il s'agit de son accident et de sa guérison, un extraordinaire souci de précision dans les moindres détails.

C'est le 5 avril 1916, à 9 heures moins 10 du matin qu'il fut blessé. Il était sur le second plancher du poste de police et de pompiers no 2 de Westmount et voulut descendre au rez-de-chaussée en se laissant glisser du long du poteau de cuivre destiné à cet usage. Malheureusement il y mit trop de précipitation et ayant manqué sa prise autour du poteau, il tomba de tout son poids d'une hauteur d'environ trente pieds sur un plancher en ciment. Le choc fut si rude, surtout sur celui des deux pieds qui toucha terre le premier, que les os de la jambe, réduits en aiguillettes, saillirent à travers la peau, vers la cheville. Des vaisseaux furent rompus et le plancher du sol fut bientôt couvert d'une épaisse couche de sang.

Transporté à l'hôpital Western, M. Standhope en sortit au bout de six semaines pas même à moitié guéri. Il ne pouvait marcher qu'avec des béquilles, et l'infection était dans son pied malade qui exigeait des pansements pénibles à faire et qu'il fallait renouveler très souvent.

C'était Madame Standhope qui, mise au courant par le médecin, lui donnait ces soins.

Avec le temps son état s'améliora quelque peu. Il en vint même à pouvoir marcher sans béquilles, mais au prix de souffrances inouïes. Dès qu'il put se tenir debout, pour ainsi dire, il retourna au travail. On lui assigna la garde d'une petite cabane de quelque 10 pieds carrés, au carrefour de "la Glen". Il y passait tout son temps de garde assis, mais le balayage de cet étroit réduit et le parcours du trajet de son domicile à son poste, simples

exercices d'enfant pourtant, tendaient jusqu'à leurs plus extrêmes limites les forces et l'énergie de ce colosse.

Et son pied ne guérissait toujours pas. Une plaie suppurante y restait presque constamment ouverte: réussissait-on à la fermer que l'infection intérieure, que rien ne semblait pouvoir faire disparaître, s'ouvrait un nouveau passage et tout était à recommencer.

Accablé par la souffrance, désespérant de jamais guérir par traitement médical il finit par prêter l'oreille aux conseils qu'un compagnon de travail canadien-français lui donnait depuis longtemps, et se décida, lui protestant, à aller demander sa guérison au vieux frère gardien de l'Oratoire du Mont-Royal. Il s'y rendit seul, un jour du mois de juin 1917. Le trajet en tramway se fit sans trop de misère; l'ascension de la montagne fut une agonie, mais en haut, l'attendait la délivrance. À peine le Frère André eut-il touché à son pied déchaussé que la douleur disparut pour ne plus revenir et que sa jambe reprit toute sa vigueur de jadis. L'inguérissable plaie purulente ne se remontra plus.

Aujourd'hui, et ce depuis le mois d'octobre 1917, M. Standhope est gardien de nuit à l'Imperial Tobacco Co. Il doit faire chaque nuit treize fois le tour de l'immense établissement, monter ou descendre 2585 marches et chauffer deux fournaises monstres. Jamais ses jambes ne lui ont fait défaut. (1)

Sans être jamais allé la lui exprimer, il est évident qu'il garde au gardien de l'Oratoire une immense reconnaissance. Il suffit, pour n'en pas douter,de lui entendre dire une seule fois: "nul ne pourra jamais savoir ni soupçonner de quelles souffrances cet homme m'a délivré". Il y a lieu d'espérer que cette reconnaissance et le caractère prodigieux de sa guérison l'amèneront un jour avec Madame Standhope, et vraisemblablement quelques membres

(1) Il demeure au no 1154 de la rue Saint-Antoine.

de leurs familles, à adorer Dieu aux mêmes autels que celui qu'il considère comme son insigne bienfaiteur.

LE CAS DE MLLE M.-A. MERCIER

Finissons par une guérison soigneusement contrôlée et explicitement affirmée par deux des médecins les plus avantageusement connus de la ville de Québec. Les sceptiques y trouveront leur compte et les dévots à saint Joseph une occasion nouvelle de louer et de bénir le tout-puissant patron de l'Oratoire du Mont-Royal.

Voici le récit du miracle tel que publié par l'Action Sociale du 11 février 1910:

Un miracle s'est opéré mercredi matin au couvent de Saint-Joseph de Lévis. Mlle Marie-Antoinette Mercier, de Québec, avait l'été dernier, en jouant sur le lac avec ses compagnes, reçu par mégarde, un coup de rame sur l'œil droit. Les oculistes chargés du traitement, firent tous leurs efforts pour conjurer la perte de l'œil malade, mais sans résultat. Il y avait paralysie du nerf optique. Elle retourna au pensionnat, mais elle assistait plutôt qu'elle ne prenait part aux leçons.

Or, tout dernièrement, entendant parler des merveilles qui s'opèrent à l'Oratoire Saint-Joseph, de Montréal, les Religieuses se procurèrent une médaille bénite dans ce sanctuaire et toute la communauté commença une neuvaine fervente à saint Joseph dont le culte est déjà en grand honneur dans la chapelle du couvent. La jeune malade appliquait chaque jour avec confiance la médaille sur son œil malade, mais aucun mieux sensible ne se produit les premiers huit jours.

Mercredi matin, pendant la messe de communauté et après la communion, la fillette s'aperçut tout à coup qu'elle voyait clairement de son œil paralysé, la statue de saint Joseph qu'elle n'avait pu apercevoir tout le temps de la neuvaine. Elle eut une exclamation joyeuse" : Je vois", et l'émotion se transmit vite dans tout son entourage le plus proche. Après la messe, on termina la neuvaine, et c'est au sortir de la chapelle que toute la communauté apprit le prodige. Pour bien s'assurer du fait miraculeux, on la fit lire sur l'heure dans un livre au caractère très fin, ce qu'elle fit sans aucune fatigue, ni hésitation.

Les Religieuses et les élèves émues et reconnaissantes en-

tonnèrent aussitôt un cantique d'actions de grâce. Inutile de dire la joie de l'heureuse fillette et celle de ses parents.

Récit de l'*Action Sociale, Annales,* janvier 1913, p. 28.

Désirant savoir si cette guérison prodigieuse s'était maintenue nous écrivîmes le 19 janvier 1922 à la Sœur Supérieure du couvent de Saint-Joseph de Lévis. Le 13 février nous recevions de Mlle Jeanne Mercier, sœur de la miraculée, la lettre que voici:

Monsieur:

La révérende Mère Supérieure du couvent de Jésus-Marie m'a remis votre lettre sollicitant les documents concernant le miracle de Marie-Antoinette. Je me rends à votre désir et joins sous ce pli les copies premières des certificats des oculistes. Ma sœur est parfaitement bien et depuis la guérison, n'eut aucun mal. Son œil droit est parfaitement sain, tout comme l'autre. Prochainement, je dois monter à l'Oratoire, si vous désirez d'autres renseignements je me ferai un plaisir de vous les communiquer."

Jeanne Mercier

Cette lettre était accompagnée de quatre certificats médicaux dont deux attestent la gravité de l'accident dont Mlle Antoinette Mercier avait été la victime et les deux autres sa guérison complète et surnaturelle. Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre sur les miracles de l'Oratoire que par la reproduction intégrale de ces documents qui, tout comme les documents de même nature reproduits ci-haut, font honneur aux médecins qui ont eu la loyauté et le courage de les signer.

Voici le certificat du Dr Gauthier, avant la guérison.

Québec, 19 juin 1909

Je, soussigné, Docteur en Médecine et Oculiste, certifie avoir soigné Mlle Marie-Antoinette Mercier qui a reçu à l'œil et sur l'arcade sourcillier un traumatisme grave qui entraînera probablement la perte de l'œil droit par atrophie du nerf optique. Je crois pouvoir avancer que, si l'enfant avait immédiatement été conduit chez un spécialiste, l'acci-

dent aurait eu des suites plus favorables et que l'oculiste aurait pu éviter l'atrophie complète du nerf.

En foi de quoi je signe,

Dr Ls-O. Gauthier.

Et voici maintenant le certificat que le même médecin a donné après la guérison.

Québec, 15 février 1910.

Je, soussigné, Docteur en Médecine et Oculiste, certifie avoir examiné Mlle Marie-Antoinette Mercier le 3 juin dernier pour un accident survenu à l'œil droit, et qu'à cette date j'ai constaté que l'œil droit était en état amaurosétique, qu'il n'y avait aucune vision de cet œil et que j'ai diagnostiqué des hémorragies dans les graines du nerf optique amenant la cécité par compression.

Aujourd'hui, ce 15 février 1910 j'ai examiné de nouveau Mlle A.-M. Mercier et je constate que la vision de cet œil droit est à peu près normale, ce qui indiquerait qu'il y a eu révolution complète du nerf dans les graines. Je ne suis pas cependant prêt à admettre que la vision de cet œil soit revenue à la suite de causes seulement naturelles.

En foi de quoi je donne le présent certificat.

Dr Ls-O. Gauthier.

Le docteur Beaupré, se montre, si possible, plus catégorique encore. Voici son premier certificat

Québec, 15 septembre 1909.

Je, soussigné, certifie avoir examiné la vue de Mademoiselle Marie-Antoinette Mercier, demeurant 20 rue Laval, le 19 juin dernier, et j'ai constaté que la vue de son œil droit était absolument nulle. Elle me dit avoir eu un traumatisme sur cet œil il y a quinze jours, et attribue la perte de cet œil à ce coup qu'elle aurait reçu.

Dr Wilf. Beaupré.

Et voici pour clore ce chapitre, ce qu'il avait à dire quand Melle Mercier revint le voir, une fois guérie.

Québec, 15 février 1910.

Le 19 juin 1909, j'ai examiné à mon bureau, avec tout le soin voulu, la vue de Mademoiselle Marie-Antoinette Mercier, âgée de 13 ans, et qui habite 20 rue Laval à Québec,



La basilique Saint-Joseph du Mont-Royal

Sa mère, qui l'accompagnait, me dit que l'enfant avait reçu en plein œil droit, quinze jours auparavant, un coup de rame de la part d'une petite fille, un peu maligne, paraît-il, et que depuis son enfant n'y voyait plus de cet œil.

L'examen extérieur de l'œil ne révélait absolument rien et aucune trace d'un traumatisme. L'examen de l'intérieur de l'œil, fait avec l'ophtalmoscope, était rendu presqu'impossible à cause d'un trouble considérable des milieux transparents du corps vitré à travers lequel on pouvait à peine apercevoir le "rouge" du fond de l'œil. Il y avait là, je crois hémorragie dans le corps vitré. Je dois avouer cependant qu'à ce premier examen, je n'ai pu faire un diagnostic absolument précis.

Poursuivant mon examen de l'œil je découvris qu'aucune perception lumineuse n'existait dans cet œil et qu'un rayon de lumière intercentralisée à travers le trou pupillaire n'était pas du tout aperçu. Le pronostic,de ce fait devenait très grave parce qu'alors il était probable que le nerf optique était déjà en travail plus ou moins avancé d'atrophie.

Je n'hésitai donc pas alors de dire à la mère que cet œil devait être définitivement perdu et qu'aucun moyen humain ne pouvait y faire revenir la vue. C'était ma conviction sincère. Cependant, dis-je à la mère, si c'était mon enfant, je lui ferais un certain "nouveau" traitement qui avait déjà donné maints bons résultats dans certains accidents oculaires. La mère décida de faire subir ce traitement et on soumit, pendant quelques semaines, la jeune fille à ce "traitement spécial" sans le moindre résultat, ainsi que le prouva l'examen de l'œil au 26 août 1909. Je lui conseillai alors de le discontinuer. J'ai oublié de dire que lors de la première visite de la mère chez moi avec son enfant, le 19 juin, la mère me demanda s'il n'y avait pas lieu d'opérer cet œil, de l'enlever même pour mieux protéger l'autre. Je lui répondis qu'il n'y avait pour moi, nulle indication pour une opération à l'œil perdu et que cet œil ne pouvait être une cause de danger pour l'autre œil.

Le 26 août 1909, le père vint me voir avec sa fille Mlle Marie-Antoinette, et me demander de l'examiner de nouveau et vouloir lui faire un certificat attestant que cet œil resterait perdu, si c'était bien là mon opinion,car me dit-il, je veux réclamer des dommages et j'en aurai besoin. Je refis le même examen qui ne contribua qu'à me convaincre de nouveau de la perte totale de la vue dans cet œil, car les milieux

de cet œil restaient les mêmes,à peine éclairables,et la vision toujours absolument nulle.

Je dis au père: "Je vais vous faire un certificat suivant les faits, et je vous l'enverrai par la poste, ou revenez le chercher"; je ne me rappelle pas trop, en tout cas, je lui fis ce certificat le 15 sept. 1909, et je ne sais trop comment on ne vint jamais le réclamer et je ne l'ai jamais envoyé.

Le 9 février 1910, je revis de nouveau Mlle M.-A. Mercier à mon bureau pour une nouvelle consultation. La religieuse qui l'accompagnait, la révérende Mère St-Ephrem, du couvent de Saint-Joseph de Lévis m'apprit à mon grand étonnement que Mlle M.-A. Mercier, qui venait de terminer une neuvaine à saint Joseph ce matin même, avait subitement recouvré la vue pendant la messe. Je refis, non sans émotion, un nouvel examen de son œil droit et je constatai pour la première fois que je voyais parfaitement le fond de l'œil et de plus que la vision dans cet œil était absolument parfaite, et en tout égale à celle de l'œil gauche qui était lui doué, d'une vision normale.

Inutile de vous dire mon étonnement et le bonheur de l'enfant. Si le doigt de Dieu n'est pas là je ne sais quel doigt a agi.

Dr W. Beaupré, M. D.



UN MOT DE CONCLUSION

On va commencer incessamment la construction de la basilique Saint-Joseph du Mont-Royal et nous n'avons absolument aucun doute que la reconnaissance de tant de clients privilégiés de saint Joseph fournira avec abondance les ressources nécessaires à l'exécution des plans grandioses qui ont été élaborés.

Quant à nous notre tâche est finie. Daigne le glorieux patron de l'Oratoire, fermant les yeux sur ses "déficiences", en accepter l'humble hommage et lui faire faire tout le bien que nous rêvons de lui voir accomplir.

FIN

Imp. St-Joseph, Côte-des-Neiges